

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA
Faculté des lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Françaises
École Doctorale de Français
Antenne de l'Université de Ouargla



Mémoire présenté pour l'obtention
De diplôme de Magistère
Filière : Français
Option : Sciences du langage

Titre

La figure de l'auteur entre
la subjectivité énonciative et l'objectivité discursive
dans les articles scientifiques (cas de Synergie Algérie)

Présenté par : SMAIL Lamia

Dirigé par : D^r. KHANOUR Salah

Année universitaire 2013/2014

RESUMÉ

L'article de recherche constitue un moyen de transmission du savoir assurant l'adhésion du destinataire et la reconnaissance de l'auteur qui fonde, à la faveur de son texte, une stratégie argumentative mettant en exergue la diversité des marqueurs témoignant la présence de l'auteur dans le discours objectif. Cependant, cet énoncé ne manque pas de traces personnelles de l'auteur voulant se conférer un rôle non-négligeable en se cachant derrière des expressions apparemment objectives, tout en épargnant l'usage de la première personne optant, plutôt, pour l'impersonnel, socle du discours scientifique.

Ce travail aborde la manifestation de l'auteur/chercheur dans l'article scientifique appuyant sur un corpus électronique composé de 50 articles tirés de la revue "Synergie Algérie". Notre étude de l'objectivité et de la subjectivité de la recherche s'ébranle par un phénomène énonciatif : celui du « *ton impersonnel* », l'un des éléments linguistiques proéminents dans le texte scientifique où le sujet fait défaut pour justifier dans le texte une figure de l'auteur, caractéristique du genre : une figure qui se situe entre un effacement énonciatif et une prise de charge personnelle que nous traitons du point de vue phraséologique avec le pronom "il" impersonnel.

Mots clés : Enonciation - subjectivité - modalité - présence de l'auteur - article scientifique

ABSTRACT

The research article is a means of transmission of knowledge ensuring adherence to the recipient and the recognition of the applicant which, thanks to its text, argumentative strategy highlighting the diversity of markers indicating the presence of copyright in the target speech. However, this statement does not lack personal traces of the author wanting to give a non-negligible role in hiding behind seemingly objective expressions, while sparing the use of the first person opting instead for the impersonal, base of scientific discourse.

This work deals with the manifestation of the author / researcher in the scientific article based on an electronic corpus consists of 50 articles from the magazine "Synergy" Algeria. Our study of objectivity and subjectivity of research undermines a declaratory phenomenon: "tone impersonal," one prominent linguistic elements in the scientific text where the subject fails to justify the text in a figure of the author, characteristic of the genre: a figure that is between an enunciative effacement and taking personal charge we treat the phraseological point of view with the pronoun "he" impersonal.

Keywords: Enunciation - subjectivity - modality - presence of the author - scientific article.

الملخص

يعتبر المقال العلمي من أهم وسائل نشر المعرفة و هذا راجع إلى خصائصه العلمية التي يبني على أساسها التواصل بين الباحثين في نفس المجال و كاتب النص. هذا الأخير يعتمد في كتابة نصه على استراتيجيات معينة، يبرز من خلالها حضوره في العمل النصي و هذا من خلال مجموعة من الوسائل اللغوية التي تظهر وجوده في نص ذو طبعة موضوعية، و لكن غير خال من الحضور الذاتي.

يتطرق هذا العمل إلى إشكالية الحضور الذاتي في نوع من الخطاب العلمي معتمدا في التحليل على مقالات علمية مستخرجة من مجلة "Synergie Algérie".

الكلمات المفتاحية : النطق - الذاتية - الصيغة - حضور الكاتب - المقال العلمي

À la mémoire de mon père

À ma mère

À mon mari Lyes

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement Mr Mohamed SMAIL pour son aide précieuse, ses lectures minutieuses et son suivi du travail jusqu'aux dernières minutes.

Nous adressons nos remerciements à notre Directeur de mémoire, Monsieur Salah KHANOUR qui a été à l'origine de cette recherche, qui nous a prodigué sans réserves conseils, observations et orientations, qui a répondu avec tant de propos à toutes nos sollicitations et qui nous a encouragé à persévérer jusqu'à la réalisation de ce mémoire.

Nos remerciements vont aussi à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration du présent travail et principalement :

M^{lle} Halima BOUARI,

Mr. Kamel KAHLISANE et Mr. Ahmed DERRICHE.

Enfin, je remercie tous mes enseignants (e), tous mes amis (e) et collègues et plus particulièrement Nadra GHAZAL pour son soutien moral tout au long de la préparation de ce mémoire.

A tous ceux-là, nous disons tout simplement MERCI.

Table des matières

ABRÉVIATIONS	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
CHAPITRE I	17
<i>DISCOURS ET DETERMINATION ENONCIATIVE</i>	
Introduction.....	18
I.1 Qu'est ce que le discours ?	19
I.1.1. S'agit-il de l'analyse de discours ou du discours ?	19
I.1.2. Le discours : Essai de définition	20
I.1.2.1. Discours/phrased	20
I.1.2.2. Discours/énoncé	21
I.1.2.3. Discours/texte	21
I.1.3. Analyse textuelle ou analyse du discours?	22
I.1.3.1. Démarche ascendante/démarche descendante	22
I.1.3.2. La cohérence/cohésion	24
I.2. L'approche énonciative	25
I.2.1. Définition de l'énonciation	25
I.2.2. L'énoncé : (les différentes oppositions)	27
I.2.2.1. Enoncé/énonciation	27
I.2.2.2. Enoncé/phrased	27

I.2.2.3. Énoncé/texte.....	28
I.2.3. Le contexte.....	29
I.2.4. Les déictiques.....	31
I.2.4.1. Les déictiques temporels.....	32
I.2.4.2. Les déictiques spatiaux.....	32
I.2.5. La notion de personne.....	33
I.2.5.1. L'énonciateur.....	33
I.2.5.2. La subjectivité.....	35
I.2.6. La modalité.....	38
I.2.6.1. La modalité énonciation	41
I.2.6.2. La modalité d'énoncé.....	41
Conclusion.....	43

CHAPITRE II.....44

LA THEORIE DES GENRES ET LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Introduction.....	45
II.1 La théorie des genres.....45	
II.1.1. Aperçus historique.....	45
II.1.2. Définition du genre : du discours au texte.....	47
II.1.3. Les genres sont-ils des types de textes ?.....	47
II.1.4. Des critères pour décrire les genres.....	47
II.1.4.1. Plan de l'expression.....	47
II.1.4.2. Plan de contenu.....	48
II.1.4.3. Plan structurel.....	48

II.2. La communication scientifique et ses différentes catégories	49
II.2.1. La communication scientifique	49
II.2.1.1. La science et les scientifiques	49
II.2.1.2. Communication scientifique et recherche scientifique	50
II.2.1.3. La langue de la science ou la langue de la communication scientifique ?	52
II.2.2. Les différentes catégories de la communication scientifique	53
II.2.2.1. La communication scientifique orale	53
II.2.2.2. La communication scientifique écrite	54
II.2.2.3. La communication scientifique électronique	56
II.3. Les publications scientifiques	56
II.3.1. Typologie de l'écrit scientifique	57
II.3.1.1. Les journaux scientifiques	59
II.3.1.2. La littérature grise	60
II.3.1.3. La littérature interne	60
II.3.1.4. La littérature utilitaire	61
II.3.1.5. Les ouvrages scientifiques ou monographiques	61
II.4. Caractéristiques des publications scientifiques	61
II.4.1. La structure physique	62
II.4.1.1. L'article de recherche scientifique	63
II.4.1.2. Les mémoires et les thèses	63
II.4.1.3. Les ouvrages scientifiques	64
II.4.2. la structure logique	64
II.4.2.1. L'article de recherche scientifique	64
II.4.2.2. Les mémoires et les thèses	65

II.4.2.3. Les ouvrages scientifiques	66
II.4.3. Morphosyntaxe des articles de recherche scientifique	66
II.4.3.1. La ponctuation	67
II.4.3.2. Les temps verbaux	67
II.4.3.3. Les numéros	68
II.4.3.4. Les marques de formulation	68
II.4.4. Procédés d’objectivation	68
II.4.4.1. Types de phrases	68
II.4.4.2. Dépersonnalisation et distanciation	69
II.4.4.3. La notion de temps	69
II.4.4.4. La transformation par nominalisation	70
II.4.4.5. Souci constant de la précision et de la concision	70
II.4.5. Style de l’écrit scientifique	70
 Conclusion.....	 71

CHAPITRE III	73
---------------------------	----

APPROFONDISSEMENT EN CORPUS

Introduction	74
 III.1. Description du corpus	 74
III.1.1. Choix du support (les revues)	74
III.1.2. Présentation de la revue	75
III.1.3. Critères de choix des articles	76
III.1.4. Composition de l’échantillon	76
III.1.5. Démarche d’analyse	77

III.2. Etude quantitative	77
III.2.1. Les occurrences et le taux de « <i>il</i> » impersonnel.....	77
III.2.2. la répartition des pronoms personnels sujets et du « <i>il</i> » impersonnel dans les textes entiers.....	78
III.2.3. Les constructions les plus fréquentes avec le « <i>il</i> » impersonnel.....	79
III.2.4. Les constructions de fréquence moindre du « <i>il</i> » impersonnel.....	80
III.2.5. Les autres constructions fréquentes du « <i>il</i> » impersonnel en contexte droit.....	81
III.3. Analyse et interprétation	81
III.3.1. Le taux de subjectivité et d'objectivité	81
III.3.2. Les constructions du « <i>il</i> » impersonnel en contexte gauche.....	83
III.3.3. Les constructions récurrentes et significatives quant à la construction du point de vue.....	85
III.3.3.1. En termes d'opposition des points de vue.....	86
III.3.3.2. En termes d'inscription de la subjectivité du locuteur.....	87
III.3.3.3. En termes des adjectifs entrant dans les constructions attributives...87	
III.3.3.4. En termes de nuances de l'assertion introduite par l'impersonnel....88	
III.3.3.5. En termes de renforcement de l'assertion.....	88
Conclusion.....	89
CONCLUSION GENERALE	90
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	93
ANNEXES	

ABREVIATIONS

- **Dét** : Déterminant
- **N** : Nom
- **V** : Verbe
- **Vinf** : verbe à l'infinitif
- **queP** : Proposition subordonnée complétive

Introduction générale

*« Un homme qui cherche la vérité se fait savant;
un homme qui veut laisser sa subjectivité s'épanouir devient peut-être écrivain.
Mais que doit faire un homme qui cherche quelque chose situé entre les deux? »¹*

Robert MUSIL

¹ [ROBERT, Musil](http://www.dicocitations.com/auteur-references/3191/Robert_Musil.php#iLUpWcyOvr8Qbrus.99). Romancier autrichien (1880-1942). Auteur des *Désarrois de l'élève Törless* et de *l'Homme sans qualités*.

http://www.dicocitations.com/auteur-references/3191/Robert_Musil.php#iLUpWcyOvr8Qbrus.99

L'homme a toujours voulu comprendre le monde et la société dans lesquels il vit, et depuis plusieurs siècles, c'est la recherche scientifique qui tente de répondre à ce besoin. Connaître et comprendre la nature peuvent se réaliser à travers le discours scientifique conçu comme étant l'expression des faits naturels, dont les différentes formes d'objectivation et de dépersonnalisation sont fortement recommandées pour atteindre la description des réalités et des lois, indépendantes de toute intervention du sujet parlant. A cet égard *Céline POUDAT*, dans sa description du discours scientifique, estime que :

« La science a longtemps été perçue comme le reflet de la vérité, et la langue médium profane utilisée par un auteur faillible, comme un obstacle à l'expression de vérité scientifique. Un langage simple et impersonnel, dépourvu de marques subjectives a longtemps été recommandé par la tradition logique [...]. »¹.

Si la science est le reflet des faits bruts et extérieurs à notre existence interne, et si son discours en est la représentation objective, impersonnelle et rigoureuse, ce dernier peut-il être séparé de son lieu d'énonciation, de ces conditions de production, de son scripteur ?

Autrement dit, le discours scientifique est-il absolument dépersonnalisé ?

La conception du discours scientifique, considéré comme produit objectif et dépourvu de traces personnelles, semble être aujourd'hui remise en question par les différentes études ayant traité ce genre notamment après l'expansion de l'idée que le discours scientifique, contrairement à la conception traditionnelle et générale selon laquelle il se caractérise par un ton « neutre » et « objectif », est un genre rhétorique plutôt qu'un simple moyen pour transmettre des résultats de recherches scientifiques.

Les travaux récemment effectués sur ce sujet tels que ceux de : *BAZERMAN* 1998 ; *HAYLAND* 2000 ; *VASSIVELIA* 2000 ; *FLØTTUM* et *AL* 2006, et en partant du principe qu' « *un fait scientifique ne se raconte pas de lui-même et qu'il y a toujours une instance énonciative assurant la responsabilité de ce qui est dit* »², montrent que le discours scientifique est véritablement un texte argumentatif où la dimension rhétorique est fortement présente.

¹ Céline, POUDAT. « *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres* ». Thèse de doctorat- Université d'Orléans, 2006. [En ligne]. P. 49.

www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Poudat/Etude.html

² Émile BENVENISTE. « *Problèmes de linguistiques générale* », Tom II, Paris : Gallimard, 1974. P. 79

Ces études sur le discours savant ont montré aussi, que ce dernier est le confluent de plusieurs genres scientifiques. C'est sur l'article de recherche que s'est porté notre choix, dans la mesure où il est conçu comme une pratique communicative occupant une position centrale dans la construction de la communication des savoirs et permettant la reconnaissance du chercheur au sein du champ social de communauté du discours scientifique dans laquelle il doit se positionner.

Dans son article, bien que sa présence soit nécessaire, l'auteur/chercheur doit se séparer de sa recherche. Autrement dit, il doit se distancier par rapport à ses démonstrations étant donné qu'il s'inscrit dans un genre régi par les normes du discours scientifique telles que la précision, la concision, la neutralité,...

Cependant, et bien qu'il s'efforce d'objectiver ses assertions, l'auteur de l'article n'est pas complètement absent, en tant que sujet parlant.

En partant du principe qu'il y a un locuteur responsable de chaque énoncé, et que celui-ci se manifeste de divers moyens, dont certains sont plus pertinents que d'autres, comme « *Je* » et « *nous* ». Il nous paraît évident que certes, la présence de l'auteur par l'emploi des pronoms personnels est probablement l'aspect le plus examiné dans les recherches portant sur le discours scientifique écrit, cependant, la présence de l'auteur dans son texte ne se limite pas uniquement à l'emploi de ces marques les plus apparentes : « *Je* » et « *nous* », mais même dans le pronom impersonnel « *il* ».

On aurait tort de penser que le style impersonnel du discours scientifique implique nécessairement « *l'objectivité* » et la « *neutralité* ». Selon SWALES :

« Le style impersonnel fut développé dans le but de faire croire qu'il n'y a pas de persuasion de la part de l'auteur, mais au contraire que les faits parlent d'eux mêmes »¹.

Notre étude de l'objectivité et de la subjectivité de l'article de recherche prend alors comme point de départ un phénomène énonciatif : celui du « ton impersonnel » pour montrer comment se constitue dans le texte une figure de l'auteur, caractéristique du genre : une figure qui se situe entre un effacement énonciatif et une prise de charge personnelle, que nous traitons du point de vue

¹ Tutin, AGNE. Grossmane, FRANCIS. Falaise, ACHILLE. Krait, OLIVIER : « *Étude des marques linguistiques du positionnement de l'auteur dans les écrits scientifiques* », Autour du projet scientext – Thèse de doctorat - Université Grenoble- Stendhal. [En ligne]. www.licorn-ubs.com/jlc6/ACTES/Tutin_etal_JLC09.pdf

phraséologique avec le pronom impersonnel « *il* ». Cette contradiction est centrale pour la problématique que nous proposons dans notre étude :

Devant l'objectivité, la précision et la rigueur intellectuelle, comment la figure de l'auteur/chercheur se constitue-t-elle dans le genre discursif dans l'article de recherche scientifique?

Nous partons de l'hypothèse suivante pour répondre à cette question :

Au sein du genre de l'article, le pronom impersonnel « *il* », étant une caractéristique du discours scientifique, constitue pour l'auteur un moyen efficace pour assurer l'équilibre entre un effacement énonciatif et une prise en charge personnelle.

Des orientations ont orienté et nourri notre réflexion : les travaux de *Céline POUDAT* et *François RASTIER* sur les variations morphosyntaxiques des genres textuels ainsi que les travaux de *Kjersti FLØTTUM* et *Anje MÜLLER* sur l'étude du genre de l'article, mais ce qui nous a vivement intéressé vers ce choix ce sont :

- La place qu'occupe le discours scientifique dans le domaine de l'analyse du discours, et qui le distingue de tous les autres types de discours.
- La rareté des recherches menées autour de l'article de revue, surtout en ce qui concerne l'étude des phénomènes linguistiques, du fait qu'on s'intéresse souvent à l'article de recherche comme moyen de transmission des connaissances et non comme lieu de régulation linguistiques.
- Les caractéristiques ainsi que la présence de la recherche, la démarche et l'action dans l'article de revue sont parmi les raisons qui nous ont incité à le traiter.
- La problématique que provoque l'emploi du pronom impersonnel « *il* », en représentant un phénomène très intéressant en français.
- Et enfin, nous pensons que notre formation justifie notre choix disciplinaire du domaine linguistique.

L'objectif de notre étude est, donc, de montrer que, malgré la spécificité de l'article de recherche, genre scientifique caractérisé par l'objectivité, la part de la subjectivité est toujours présente, et cela à l'aide de plusieurs moyens évidents, dont le pronom personnel « *il* » qui semble être le plus efficace.

Notre but est celui de montrer la spécificité et l'efficacité du pronom impersonnel « *il* » et comment ce dernier permet à l'auteur/chercheur de réconcilier les différentes contraintes (disciplinaires et stylistiques) du genre scientifique.

C'est aussi d'examiner dans quelle mesure le pronom impersonnel « *il* » se combine à des formes subjectives pour contribuer, ainsi, à un point de vue se situant entre un effacement énonciatif des structures impersonnelles et des formes de manifestation d'une subjectivité.

Notre analyse est centrée donc sur la manifestation de l'auteur/chercheur dans un genre scientifique, à savoir l'article de recherche. Manifestation qui se réalise à travers l'emploi du pronom impersonnel « *il* » en rapport avec des marques de subjectivité : les marques de la première personne dans (*il me semble*) ; des épistémiques comme (*semble, vrai*) ; des axiologiques comme (*difficile*) ; ou encore le phénomène de la polyphonie de négation comme dans (*il n'est pas question*).

Pour cela, nous envisageons de traiter ce phénomène dans trois chapitres :

Nous présenterons dans **le premier chapitre** le cadre général de notre étude en exposant un parcours des différents principes en analyses du discours, domaine dans lequel se cristallise la théorie de l'énonciation, mettant en œuvre à travers la notion de déictiques et celle de la modalité¹, les principes de la manifestation de l'auteur.

Tout en passant du général vers le particulier, nous examinerons dans **le deuxième chapitre**, la position de la théorie des genres au sein du champ de l'analyse du discours, afin de comprendre le fonctionnement du genre de l'article que nous décrirons après avoir exposé les différentes caractéristiques du type du discours scientifique qui l'implique.

Après la détermination du cadre théorique, nous passerons au **troisième chapitre** pour une analyse envisageable suivant une **méthode descriptive** qui préconise une observation des différentes valeurs et critères d'interprétation fondant notre analyse et qui nous permettront d'**étudier les traces** de subjectivité sur un corpus électronique.

Le corpus comporte 50 articles de recherche en sciences du langage, à savoir la linguistique, la sociolinguistique et la science de l'éducation tirés de la revue **Synergie Algérie**.

¹ Nous y reviendrons plus loin.

En conciliant donc **qualitatif** et **quantitatif**, nous essayons dans un premier lieu d'analyser les différents emplacements dans lesquelles le pronom impersonnel « *il* » semble être employé dans le genre en question, illustrées par des exemples tirés de notre corpus, pour considérer après, dans une étude statistique, les combinaisons du pronom impersonnel « *il* » avec les marques de subjectivité dans la totalité des articles traités, dont le choix est basé sur des critères de sélection bien déterminés.

Chapitre I

Discours et détermination énonciative

*« Dans la culture scientifique,
tout travail prend un aspect personnel. »¹*

Gaston BACHELLARD

¹ Gaston, BACHELLARD

C'est à partir des différentes mises en cause des principes de *Ferdinand DE SAUSSURE*, tels que l'opposition langue/parole et individu/société, que se sont exposés les fondements de l'analyse du discours avec *Harles BALLY* qui, en 1909 avait réhabilité la parole, souvent négligée par *DE SAUSSURE*, en exposant les principes d'une linguistique de la parole, permettant la recherche sur la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte.

Dans une position proche de la conception de Saussure, *Gustave GUILLAUME* quant à lui, et en s'intéressant à « l'acte de discours », avait raffermi la place du sujet parlant, et c'est à partir de 1915 que l'école des formalistes russes parle des énoncés en situation réelle.

C'est ainsi qu'en 1928, *Vladimir PROPP* fait ses recherches sur les structures narratives de la littérature orale et écrite, il s'intéresse aux « textes » et non pas aux unités linguistiques intérieures ou égales à la phrase et ceci apparaît clairement dans « la morphologie du conte russe ».

En fait, c'est sous l'effet de la philosophie analytique et de la théorie des actes de parole de l'anglo-saxon qu'*Émile BENVENISTE* avait introduit dans la linguistique française la notion d'analyse de discours, en s'adonnant à la théorie de l'énonciation et à la sémiologie de la langue.¹

C'est en effet, à partir des années soixante, marquées par la montée des courants pragmatiques et l'ethnographie de la communication, la linguistique textuelle ainsi que l'école française d'analyse du discours² que cette dernière s'est érigée en un courant autonome ayant comme objet le discours, et dont le principe de recherche est le dépassement de l'analyse phrastique pour aller vers celle des énoncés et des textes.

Ainsi, suite à la convergence des travaux de trois écoles : l'école sémiotique de Paris et la linguistique Allemande³, que la notion de texte commence à prendre position dans le répertoire des concepts linguistiques comme la plus récente.

En effet, on doit rendre hommage à *Louis HJELMESLEV* d'être le premier qui a marqué la théorie du langage par la valorisation et la conceptualisation de la notion « texte », en annonçant un

¹ Alpha-Ousmane, BARRY. « *Les bases théoriques en analyse de discours* ». [En ligne]. P. 1, 2. www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf

² Dominique, MAINGUENEA. « *Les tendances françaises en analyse de discours* ». [En ligne]. www.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html

³ Rossitza, KYHENG. « *Hjemslev et le concept de texte en linguistique* ». [En ligne]. <http://www.revue-texto.net/Inedits/Kyheng/Kyheng/Hjelmslev.html>

changement épistémologique important. Après lui, *François RASTIER* vient pour renforcer sa position : «*malgré l'autorité de la tradition grammaticale, tout engage la linguistique à prendre les textes pour objet : elle affronte alors des problèmes d'une autre échelle, en vraie grandeur pourrait-on dire*». ¹

Se lancer donc dans le champ de l'analyse de discours, c'est se confronter à une multitude de questions de base.

I.1 Qu'est ce que le discours ?

I.1.1. S'agit-il de l'analyse De discours ou Du discours ?

Analyser le discours, c'est partir de sa structure globale pour arriver par la suite à expliquer son fonctionnement interne, et ceci s'accomplit au sein de l'approche « analyse de discours », dont le postulat, nous éclaircissent *Anne REBOUL* et *Jacques MOESCHLER*², consiste à rejeter toute attitude réductionniste du discours et négliger le rapport qui existe entre la structure de ce dernier et celle des énoncés et des phrases qui le forment, dont l'explication nécessite le recours à une structure indépendante des intentions du locuteur et du contenu des énoncés.

C'est donc cette structure qui assure l'interprétation et la production du discours, ce qui contredit le caractère de ce dernier, conçu comme une catégorie réductible aux éléments qui la composent et qui garantissent son interprétation, et c'est dans cette optique que « l'analyse du discours » intervient pour effectuer cette tâche, en repartant des composantes discursives et en permettant une interprétation du discours sur la base de celle des phrases et des énoncés.

C'est donc « l'analyse du discours » qui semble être en rapport de conformité avec notre démarche dans laquelle nous pourrions poursuivre, en présentant les différents concepts de cette approche, du fait qu'il n'est pas possible de les exposer dans l'optique de « l'analyse de discours ».

¹ Rossitza, KYHENG. Op. Cit.

² Anne, REBOUL et Jacques, MOESCHLER. «*Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ?*». [En ligne]. P. 2, 3.

I.1.2. Le discours : Essai de définition

Selon *Anne REBOUL* et *Jacques MOESCHLER*, la notion de discours semble avoir des définitions afférentes à celle des unités de base qui forment sa structure tels que : les énoncés et les phrases. Elle se conçoit donc comme suit¹ :

- Un discours est une suite non arbitraire d'énoncés.

L'énoncé est donc :

- Le résultat de la production particulière d'une phrase.

Cette dernière se définit de la façon suivante :

- Toute séquence grammaticale complète est une phrase.

A travers cette suite de définitions, les deux chercheurs montrent que l'interprétation de la notion du discours est dépendante de celle de ses unités de base (énoncé/phrased), dont la définition est indispensable pour garantir l'organisation du discours. Et que toute limite existant entre les trois notions est négligeable.

C'est en effet ce que proclame *Mikhaïl BAKHTINE*² dans ses propos : énoncé et discours ne font qu'un seul objet entrant en interaction avec les formes de la langue (phrase, morphème, monème...etc.) pour marquer notre expérience et notre conscience, en faisant référence à la notion de genre, à laquelle nous reviendrons dans le deuxième chapitre.

Cependant, il est à signaler que les recherches menées en analyse du discours tels que les travaux de *Roland BARTHES*, *Dominique MAINGUENEAU*, *Michel FOUCAULT*..., ont tracé des limites entre ces différentes notions qui nous permettent d'envisager les distinctions suivantes :

I.1.2.1. Discours/phrased

D'après *Véronique SCHOTT-BOURGET*, la phrase se conçoit généralement comme : «*une chaîne de mots qui obéit à des règles morphosyntaxiques et lexicales bien précises, assurant sa grammaticalité et l'insérant dans un champ sémantiquement cohérent*»³.

Cela n'est pas suffisant pour dire que la phrase est un discours.

¹ Anne, REBOUL et Jacques, MOESCHLER. Op. Cit. P. 3

² Jean-Michel, ADAM. « *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* ». Paris : Nathan, 1999. P. 35, 36.

³ Véronique, SCHOTT-BOURGET. « *Approche de la linguistique* ». Paris: Nathan, 1994. P. 31

Dans son ouvrage « théorie du texte », Roland BARTHES, en mettant l'accent sur la notion discursive, distingue entre phrase et discours, il annonce que : «*Tout ce qui est au delà de la phrase appartient au discours.*»¹.

En revanche, un proverbe formé d'une seule phrase peut correspondre à un discours. En effet, l'expression au-delà de la phrase désigne donc, dans ce contexte, une structure autre que la phrase.

I.1.2.2. Discours/énoncé

En se confrontant à ceux qui ne font pas de distinction entre énoncé et discours, L. GUESPIN, dans ses propos tout en insistant sur les conditions de production du discours, prend une position révélatrice des limites de chaque catégorie en évoquant un lien entre les deux unités :

*«L'énoncé c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne.»*².

Pour lui, le discours c'est ce qui s'oppose à l'énoncé, mais en même temps, ce qui partage avec lui une situation de production assurant un sens.

Dans une tentative d'analyser les articles de recherche, nous nous sommes confrontés à une question primordiale nécessitant d'évoquer une distinction importante pour la bonne poursuite de notre analyse.

S'agit-il de texte ou de discours que nous allons traiter ?

I.1.2.3. Discours/texte

Bien que leur formation et leur mode de fonctionnement soient distincts, certains chercheurs font du discours un synonyme de texte.

¹ Roland, BARTHES. « *La théorie de texte* ». In. *Encyclopédia Universalis*. [CD-ROM].

² Alpha Ousmane, BARRY. Op.cit. P. 2.

Selon *J-Michel. ADAM*, le discours est l'inclusion d'un texte dans un contexte¹ voire les conditions de production spécifique dans lesquelles il est produit, et qui en fait un discours.

Or, s'intéresser uniquement aux conditions de productions est insuffisant pour faire la distinction entre les deux notions.

Certains chercheurs, admettent que le texte est l'unité linguistique prise dans sa structure et dans son organisation interne qui en fait une totalité cohérente, et qui permet de l'envisager dans un champ plus vaste. Le texte devient alors un objet discursif représentant des univers différents.

Il semble qu'il n'y ait pas de mot polysémique que « discours » dans le champ de la linguistique. En effet, ce terme connaît non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues, rendant difficile la délimitation de champ d'étude, à savoir « l'analyse discursive », qui entre en collaboration avec « la linguistique textuelle ». Et pour arriver à une clarification plus détaillée des deux notions de discours et de texte, il nous semble nécessaire d'établir une distinction entre ces deux pôles.

I.1.3 Analyse textuelle ou analyse du discours ?

L'analyse du discours et l'analyse textuelle opèrent sur le même matériau : le texte, mais leur démarche et leur conception de l'objet textuel sont distinctes.

I.1.3.1 Démarche ascendante/descendante

En décrivant la tâche de la linguistique textuelle, *J-Michel. ADAM*, établit une distinction entre cette dernière, ayant comme objet d'étude « le texte » et l'analyse du discours, en disant que : *«la linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendantes qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité TEXTE aux réalisations toujours singulières. L'analyse du discours [...] s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres imposent aux composantes de la textualité.»*²

¹ Jean-Michel, ADAM. Op. Cit. P. 39

² Ibid. P. 35

Etant donné que le texte auquel une analyse textuelle s'applique ; en adaptant des principes ascendants se définit à travers l'organisation et l'agencement de ses composantes, il est donc pris dans ses particularités. Alors que le discours, inscrit dans le champ de l'analyse de discours, dont les principes sont descendants, et pris dans sa globalité qui débouche sur ce qui est particulier.

Dans le même sens, *J-P. BRONKART* soutient dans son article «*Enjeux épistémologiques de l'analyse des discours*», que l'analyse du discours se réalise selon **la démarche descendante** qui va du haut vers le bas, en commençant par les propriétés globales du discours pour aborder ensuite les propriétés des niveaux emboîtés de son organisation interne.¹

Pour *J-M. ADAM* «*la linguistique textuelle peut être définie comme un sous-ensemble du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives.*»²

Nous constatons que texte et discours ne sont pas pour autant contradictoires, mais plutôt complémentaires. De cela, nous pouvons dire que l'analyse du discours et analyse textuelle sont donc potentiellement liées l'une à l'autre, du fait que, dans le discours, des textes sont inclus, ce qui fait que l'analyse du discours ne va pas sans l'analyse textuelle. Les deux approches sont complémentaires, et ceci apparaît clairement dans les propos de *Dominique MAINGUENEAU* : «*En parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière; en partant de texte, on met l'accent sur celui qui lui donne son unité, qui en fait une totalité et non une simple suite de phrases.*»³

Dans ce sens *Roland BARTHES*, définit le texte comme étant : «*le tissu des mots [...] agencés de façon à imposer un sens stable et autant que possible unique.*»⁴

Roland BARTHES nous renvoie, à travers cette définition, aux liens entre les mots, les uns aux autres, en formant un ensemble, dont la compréhension est liée à l'interprétation de ces unités ainsi qu'aux relations qu'elles entretiennent, avec la cohérence, constituant l'objectif de la linguistique textuelle.

¹ Jean-Paul, BRONKART. « *Enjeux épistémologique de l'analyse des discours* ». In : AUCHLIN, Antoine et al. « *Structure et discours* ». *Mélanges offerts à Eddy Roulet*. Québec : éd. Nota bene, 2004. P. 377

² Jean-Michel, ADAM. Op.cit. P. 39

³ Ibid. P. 40

⁴ Roland, BARTHES. Op.cit.

C'est ce qui nous mène à évoquer un autre aspect considéré comme l'objectif de la linguistique textuelle : Cohérence/cohésion.

I.1.3.2. La cohérence/cohésion

La cohérence se confond souvent avec la notion de cohésion bien que certaines dissemblances s'imposent.

D'après R. A. DEBAUGRANDE¹, la cohérence dans la linguistique textuelle « la textualité basée sur l'information ». autrement dit, elle est le résultat d'un travail interprétatif réalisé en fonction du contexte et des savoirs (lexico-encyclopédiques) des sujets. Quant à la cohésion, elle est « la textualité basée sur la forme », selon R. A. DE BEAUGRANDE toujours, c'est donc l'ensemble de moyens linguistiques, assurant des liens intra et inter phrastiques, permettant la construction d'un texte et d'une cohérence. La cohérence est d'une propriété strictement linguistique.

Partant de la distinction entre texte et discours, la cohésion semble rattachée au caractère abstrait du texte. Par contre, la cohérence, en s'inscrivant dans le contexte et la visée du texte, fait partie des pratiques discursives et semble appartenir à l'analyse du discours².

Dans la perspective « analyse du discours » et partant de la définition du discours comme une suite cohérente d'énoncés, la notion de cohérence joue pour le discours un rôle qui équivaut à celui de la grammaticalité pour le discours. Il nous paraît donc que les deux notions de discours et de cohérence entretiennent une relation d'interdépendance.

Toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite est considérée donc comme discours, ce qui rend immense son champ d'investigation, impliquant plusieurs approches dont chacune aborde l'objet d'analyse du discours d'un angle différent.

La tentative de dépasser la linguistique phrastique a permis aux chercheurs l'élaboration d'un champ pluridisciplinaire, en introduisant dans un premier temps, le concept d'énonciation considéré comme étant la première approche en analyse du discours. Et étant donné qu'elle constitue la matière de notre étude, nous essayons de l'aborder plus en détail.

¹ Dominique, MAINGUENEAU et Patrick, CHARAUDEAU. « *Dictionnaire d'analyse du discours* ». Paris : Seuil, 2002. P. 99

² Ibid.

I.2. L'approche énonciative

«On cessera donc de définir la langue, à la façon de Saussure, comme un code, c'est-à-dire comme un instrument de communication. Mais on le considère comme un jeu, ou, plus exactement, comme posant les règles d'un jeu qui se confond avec l'existence quotidienne.»¹, dit ORECCHIONI.

La compréhension du sens d'une unité linguistique ne peut se réaliser sans tenir compte de ses conditions de production. C'est en parlant de l'articulation du linguistique et l'extralinguistique que se définit le jeu du sujet parlant. En utilisant la langue pour former les principes de l'énonciation.

Afin de déterminer la figure énonciative de l'auteur/chercheur au sein de son discours, il nous semble nécessaire de s'engager à fond dans l'approche énonciative en abordant quelques notions jugées essentielles.

I.2.1. Définition de l'énonciation

Selon E. BENVENISTE : «l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.»².

La langue, objet souvent considéré par les structuralistes comme abstrait³, est donc actualisée. C'est en employant la langue suivant ses propres conditions et à l'aide de ses codes que l'individu passe au stade de la parole tout en constituant un évènement individuel. La relation entre langue et individu semble être établie d'après BENVENISTE.

Dans ce sens, Dominique MAINGUENEAU, ajoute : «l'acte d'énonciation est un évènement unique, réalisé dans des circonstances uniques»⁴.

¹ Catherine, KERBRAT-ORECCHIONI, «L'énonciation de la subjectivité dans le langage». 4^e éd. Paris : Armand Colin, 1999. P. 14

² Émile BENVENISTE. Op. cit. P. 77

³ Ferdinand De SAUSSURE. «Cours de linguistique générale». Bejaïa : TALANTIKIT, 2002. P. 21, 22

⁴ Dominique, MAINGUENEAU et Patrick, CHARAUDEAU. «Éléments de linguistique pour le texte littéraire ». Paris: Nathan, 1993. P. 55

Pour lui, évoquer l'individu, c'est introduire la notion d'unicité, manifestée par le fait que, chacun se présente en un être unique dont les spécificités physiques et mentales ainsi que les circonstances de réalisation diffèrent d'un individu à un autre, tout en utilisant la langue pour produire un énoncé.

En envisageant alors l'acte individuel de cette singularité, *BENVENISTE* propose trois aspects¹ décrivant d'une manière exhaustive l'unicité de cet acte et le processus de sa réalisation, et expliquant clairement la responsabilité prise par l'individu envers son énonciation.

- **La réalisation vocale de la langue** : avec laquelle le sujet parlant se démarque. C'est donc l'étude des sons émis et perçus par individu, en s'intéressant à l'aspect phonétique.

- **La conversation individuelle de la langue en discours** : « *Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui énonce d'un locuteur, forme sonore, qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour.* »².

- *BENVENISTE* parle ici de concrétisation de la langue conçue comme objet abstrait, en l'actualisant en discours. Le sens abstrait obtient une forme en discours.

- **Aller à la définition de l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation** : c'est à travers l'acte individuel, *BENVENISTE* propose d'étudier les caractères formels de l'énonciation.

D'après lui : « *Dès qu'il se déclare locuteur et assure la langue, il implante l'autre en face de lui, quelque soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire.* »³

Partant de là, nous pourrions dire que l'appropriation de la langue ainsi que l'inscription du locuteur dans son énoncé impliquent une implantation de l'autre, ce qui permet de dire aussi que l'énonciation est une « allocution » qui se réalise par l'énonciation tout en intégrant l'autre.

A l'instar de *BENVENISTE*, *C. K-ORECCHIONI* voit que l'énonciation est l'action centrée sur celui qui exerce l'acte, sans négliger l'aspect communicationnel qui est fortement présent et qui

¹ Émile, *BENVENISTE*. Op. Cit. P. 77,79

² Ibid. P. 78, 79

³ Ibid. P. 79

s'établie entre les deux partenaires. Elle considère l'énonciateur comme la composante essentielle de l'acte de l'énonciation et autour duquel les principes d'énonciation sont fondés, ce qui apparaît dans ses déclarations suivantes :

«Au lieu d'englober la totalité du parcours communicationnel, l'énonciation est alors définie comme le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole.»¹.

La notion d'énoncé s'inspire donc d'une manière très claire, ce qui nous permettra de soulever la problématique que provoque ce terme. Tout en nous appuyant sur les différentes oppositions dans les quelles il s'inscrit.

I.2.2. L'énoncé : (Les différentes oppositions) :

I.2.2.1. Énoncé/ énonciation

Selon V. SOTT-BOURGET, l'opposition de ces deux termes, réside dans leur forme grammaticale, du fait que : énoncé est un participe passé qui, par la dérivation impropre devient substantif, c'est ce qui est énoncé, opposé à l'énonciation dont le suffixe « ation » désigne l'action, d'où vient la notion d'acte².

L'acte est donc l'énonciation et le produit de l'acte étant l'énonciation.

D'un autre coté, l'énoncé se définit, par rapport à l'énonciation, comme le résultat et l'indice observable, marquant la présence de l'acte que MAINGUENEAU appelle évènement.

*«On l'oppose à **énonciation** comme le produit à l'acte de production; dans cette perspective l'énoncé est la trace verbale de cet évènement qu'est l'énonciation.»³.*

I.2.2.2. Énoncé/phrased

Une autre opposition est établie entre l'énoncé et la phrase. En fait, ce qui distingue l'énoncé de la phrase c'est la notion de contexte, car la phrase est un fait de langue abstraite isolée et dépourvue de toute considération extralinguistique, et dont le sens reste stable. Dans un contexte

¹ Catherine, KERBRAT-ORECCHIONI. « L'énonciation de la subjectivité dans le langage ». OP. Cit. P. 34

² Véronique, SCOTT-BOURGT. OP. Cit. P. 77

³ Dominique, MAINGUENEAU. « Analyser les textes de communication ». Paris : Dunod, 1998. P. 42

bien déterminé, la phrase se transforme en énoncé dont le sens variera selon la situation dans laquelle elle se trouve.

Une même phrase peut donc avoir plusieurs sens en l'insérant dans des contextes différents. C'est ce que Véronique précise : *«La phrase est une pure construction linguistique et théorique, prise isolément, pouvant se répéter à l'infini, mais ne correspondant à aucune réalité, la phrase appartient au domaine du virtuel.*

*Une phrase, dès qu'elle est prononcée dans un certain contexte [...] et dans un certain co-texte [...] devient un énoncé unique. L'énoncé est du domaine de l'effectif.»*¹

I.2.2.3. Énoncé/texte

D'après les propos de J-M. ADAM : *«Un énoncé - "texte" au sens d'objet matériel oral ou écrit, d'objet empirique – observable et descriptif, n'est pas le texte, cadre d'abstrait construit par définition et qui doit être pensé dans le cadre d'une théorie (explicative) de sa structure compositionnelle.»*².

L'énoncé est donc un objet réel constitué par l'acte individuel, qui est la parole, et donc fondé sur l'expression personnelle contrairement au *texte* qui est une construction verbale relevant du monde de l'abstraction et fondée sur une considération théorique.

Traiter l'énoncé c'est prendre en considération les différents aspects qui le mettent dans le même rang avec le texte :

*«On emploie aussi "énoncé" pour désigner une séquence verbale qui forme une unité de communication complète relevant d'un genre de discours déterminé [...]. Un énoncé est rapporté à la visée communicative de son genre de discours [...]. "Texte" s'emploie également avec une valeur plus précise, quand il s'agit d'appréhender l'énoncé comme formant un tout, comme constituant une totalité cohérente.»*³. Ajoute Dominique MAINGUENEAU.

Pour lui, le rapport énoncé/texte doit être envisagé selon **une considération discursive**. L'énoncé est donc une production verbale dotée d'un sens, liée et inscrite dans un genre de discours

¹ Véronique, SCOTT-BOURGT. OP. Cit. P. 58

² Jean-Michel. ADAM. *« Les textes : types et prototypes »*, Paris : Nathan, 1997. P. 15

³ Dominique, MAINGUENEAU. *« Analyser les textes de communication »*. Op. Cit. P. 42

conçu, comme étant le contexte qui détermine la visée de cet énoncé. Alors que le texte n'est pas un fait unique, il peut être reproduit par plusieurs locuteurs.

Nous constatons alors, que même dans les propos de *MAINGENEAU*, nous percevons la présence de cette attitude du caractère abstrait du texte et concret de l'énoncé.

Partant de ce constat, il nous semble donc utile de traiter la notion de contexte.

I.2.3. Le contexte

On entend par contexte, tous les éléments qui entourent un énoncé. On distingue selon *MAINGUENEAU* trois types de contexte¹ :

- **Contexte situationnel** : est l'environnement physique de l'énonciation, voire non linguistique (social, culturel...etc.) et qui renvoie à la situation de communication.
- **Le cotexte** : est l'environnement linguistique qui entoure l'unité à analyser. Ce sont donc les éléments qui précèdent ou qui suivent l'unité traitée et qui facilitent son interprétation.
- **Les savoirs antérieurs à l'énonciation** : est le savoir mémoriel ou encyclopédique.

A partir de cette décomposition, nous constatons que le terme contexte équivaut à ceux de situation de communication ou d'énonciation.

Il nous semble donc nécessaire de donner quelques éclaircissements sur ces deux notions.

Commençons d'abord par **la situation de communication** qui se définit comme étant, l'environnement extralinguistique, (social, culturel, idéologique) de l'énoncé ainsi que l'ensemble de production/réception du message transmis par un sujet parlant et reçu par un sujet interprétant, composant tous les deux les partenaires réels de l'acte de communication.

Quant à **la situation de l'énonciation**, elle est constituée par l'ensemble des paramètres abstraits associés à toute production verbale et incluant les protagonistes de la scène énonciative.

Dominique MAINGUENEAU la définit comme suit : «*Tout énoncé, avant d'être ce fragment de langue naturelle que le linguiste s'efforce d'analyser, est le produit d'un évènement unique, son*

¹ Dominique, MAINGUENEAU. « *Analyser les textes de communication* ». Op. Cit. P. 12, 13

énonciation, qui suppose un énonciateur, un destinataire, un moment et un lieu particulier. Cet ensemble d'éléments définit la situation d'énonciation.»¹.

Ces éléments prennent une forme déictique, anaphorique ou illocutoire, expliquant le processus de la situation d'énonciation. Et renvoyant aux composantes de l'espace interne de l'énonciation.²

La linguistique de l'énonciation a pour but d'étudier des phénomènes relevant de l'énonciation et cela sur **deux pôles : l'approche étendue et l'approche restreinte**.

Le premier pôle se consacre à l'étude de la totalité des éléments constitutifs du cadre énonciatif dans leur rapport avec l'énoncé.

- ✓ Protagonistes de discours (émetteur/destinataire)
- ✓ Situation de communication, englobant :
 - les circonstances spatio-temporelles.
 - les conditions générales de la production/réception du message : environnement culturel, social, historique, et même idéologique.

C.K-ORECCHIONI envisage dans ce pôle, l'étude des différents indices indiquant la présence des éléments cités ci-dessus dans l'énoncé, et qu'elle nomme aussi : **faits énonciatifs**³.

Le deuxième pôle est celui de **la linguistique de l'énonciation restreinte**. Sa tâche est plus limitée, elle se réduit à un seul paramètre constitutif du cadre énonciatif, c'est « le locuteur », selon *ORECCHIONI* comme l'élément essentiel sur lequel une subjectivité langagière sera mise en œuvre. C'est donc l'étude des différents faits énonciatifs, marquant la présence de ce locuteur au sein de son énoncé. Dans son ouvrage « L'énonciation de la subjectivité », elle a montré que :

«Dans cette perspective restreinte, nous considérons comme faits énonciatifs Les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons "la subjectivité dans le langage". Nous nous intéresserons donc aux seules unités "subjectives" (qui constituent un sous-ensemble des unités "énonciatives".»⁴.

¹ Dominique, MAINGUENEAU. « *Eléments de linguistique pour le texte littéraire* ». Op. Cit. P. 1

² Dominique, MAINGUENEAU et Patrick, CHARAUDEAU .Op. Cit. P. 535

³ Catherine, KERBRAT-ORECCHIONI. « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* ». Op. Cit. P. 34. 35

⁴ Ibid. P. 36

C'est justement dans cette optique que nous inscrivons notre étude.

Nous nous proposons, dans cette partie, de relever les différentes traces linguistiques marquant la présence du locuteur et donc l'existence d'une subjectivité que les éléments qui vont suivre montreront ses lieux d'inscription.

I.2.4. Les déictiques

L'acte d'énonciation consiste à représenter, à travers l'énoncé, la réalité extralinguistique, par le biais des unités y incluses, et qu'on appelle aussi « déictiques » dont le fonctionnement dépend de la relation qu'ils entretiennent avec le monde.

Citons parmi les définitions des déictiques celle du dictionnaire d'analyse du discours :

*«Les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage **spatio-temporel** de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de "donner" le référent par le truchement de ce contexte.»¹*

Cette appellation de « déictique » admet en effet d'autres dénominations : **deixis** et **embrayeur**.

C. K ORECCHIONI affirme que les déictiques sont : «*Les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage, implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :*

- *le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,*
- *la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.»²*

Il nous semble que le terme déictique recouvre avec force notre tâche, inscrite dans une optique de la manifestation de l'auteur/chercheur et donc liée au rôle que joue l'un des deux actants de l'énonciation.

¹ Dominique, MAINGUNEAU et Patrick, CHARAUDEAU. Op. Cit. P. 159

² Catherine, KERBRAT-ORECCHIONI. « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* ». Op. Cit. P. 41

Nous proposons donc, dans un premier temps, d'exposer les différentes acceptions spatio-temporelles, considérées comme éléments subjectifs, permettant l'inscription du locuteur au sein de son discours, par la suite, nous envisageons la notion de personne, pour arriver enfin au fond de notre travail en décrivant la notion de modalité, ainsi que les différentes marques par lesquelles elle se manifeste.

I.2.4.1. Les déictiques temporels

Le présent est conçu par *BENVENISTE* comme la source des temps verbaux et permettant la détermination de ce qui est de l'avenir et de ce qui vient de n'être plus présent :

«De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement, la source du temps.»¹.

Emile *BENVENISTE* parle aussi, du présent et du futur qui, selon lui, constituent les trois grandes catégories de temps, et sur lesquels se répartissent les autres paradigmes temporels à savoir, l'imparfait, le présent, le passé composé, le futur antérieur...etc.²

A l'instar de *BENVENISTE*, *C. K-ORECCHIONI* annonce que ces mêmes catégories produisent ce qu'on appelle : **temps absolus**, ou **déictiques**. La localisation temporelle s'effectue d'après *ORECCHIONI* par des procédés essentiels :

- Les formes temporelles de la conjugaison verbale.
- Adverbes et locutions adverbiales.
- Prépositions temporelles.
- Adjectifs temporels.³

I.2.4.2 Les déictiques spatiaux

L'acte d'énonciation se constitue dans un lieu précis, autour duquel tournent les éléments énoncés. La fonction des déictiques spatiaux est donc d'inscrire les énoncés dans l'espace, cette localisation spatiale joue un rôle primordial dans la détermination du sens.

¹ Émile, *BENVENISTE*. Op. Cit. P. 80

² Ibid. Tom I. P. 236

³ Catherine, *KERBRAT-ORECCHIONI*. « *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* ». Op. Cit. P.P. 52-54

Les déictiques spatiaux ont pour point de repère la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation. On en distingue plusieurs. Ils peuvent être des démonstratifs des présentatifs, des éléments adverbiaux.

ORECCHIONI distingue, en effet, **des expressions à emploi déictique**, à partir du moment où la position du locuteur est prise comme point de repère. Ainsi que des expressions à **emploi non déictique**, liées à un élément cotextuel pris comme point de repère¹.

I.2.5. La notion de personne

Il nous paraît nécessaire, avant d'entamer la notion de personne de définir le concept, dont les marques de personnes constituent des indices de sa présence au sein de l'énoncé, et de clarifier l'ambiguïté qui l'entoure.

I.2.5.1 L'énonciateur

«J'appelle "énonciateurs", ces êtres qui sont censés d'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s'ils "parlent" c'est seulement en ce sens que l'énonciation, est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leur parole.»². Affirme Oswald DUCROT.

Il nous semble de ce fait, que, dès qu'il s'exprime à travers l'énonciation, l'énonciateur parle donc pour extérioriser sa pensée et non pour refléter celle des autres. Il s'oppose alors au locuteur, conçu traditionnellement comme la personne qui produit un acte de langage dans une situation de communication orale, mais qui désigne, par opposition à l'énonciateur le responsable de l'énoncé.

Dans son dictionnaire d'analyse du discours, *Patrick CHARAUDEAU* précise : *«Le terme de sujet énonçant) (ou énonciateur) désigne l'être de parole (ou d'énonciation) qui est construit par l'acte d'énonciation du sujet communiquant, il est donc le sujet qui se trouve dans l'espace interne inscrit dans la mise en discours du dire.»³.*

¹ Catherine, KERBRAT- ORECCHION. Op. Cit. P.55

² Dominique, MAINGUNEAU et Patrick, CHARAUDEAU. Op. Cit. P. 226

³ Ibid. P. 227

Selon lui, le sujet communicant devient énonciateur dès qu'il réalise un acte d'énonciation, en se construisant en un sujet énonçant dont l'identité énonciative se détermine à travers ce dernier.

D'après le model de communication proposé par Patrick CHARAUDEAU, il distingue entre deux pôles de la communication discursive :

Pôle externe : renvoyant au sujet communicant et sujet interprétant.

Et **pôle interne** : comportant le sujet énonçant (énonciateur) et sujet destinataire.

Les différents axes de la communication discursive sont illustrés par le schéma suivant :

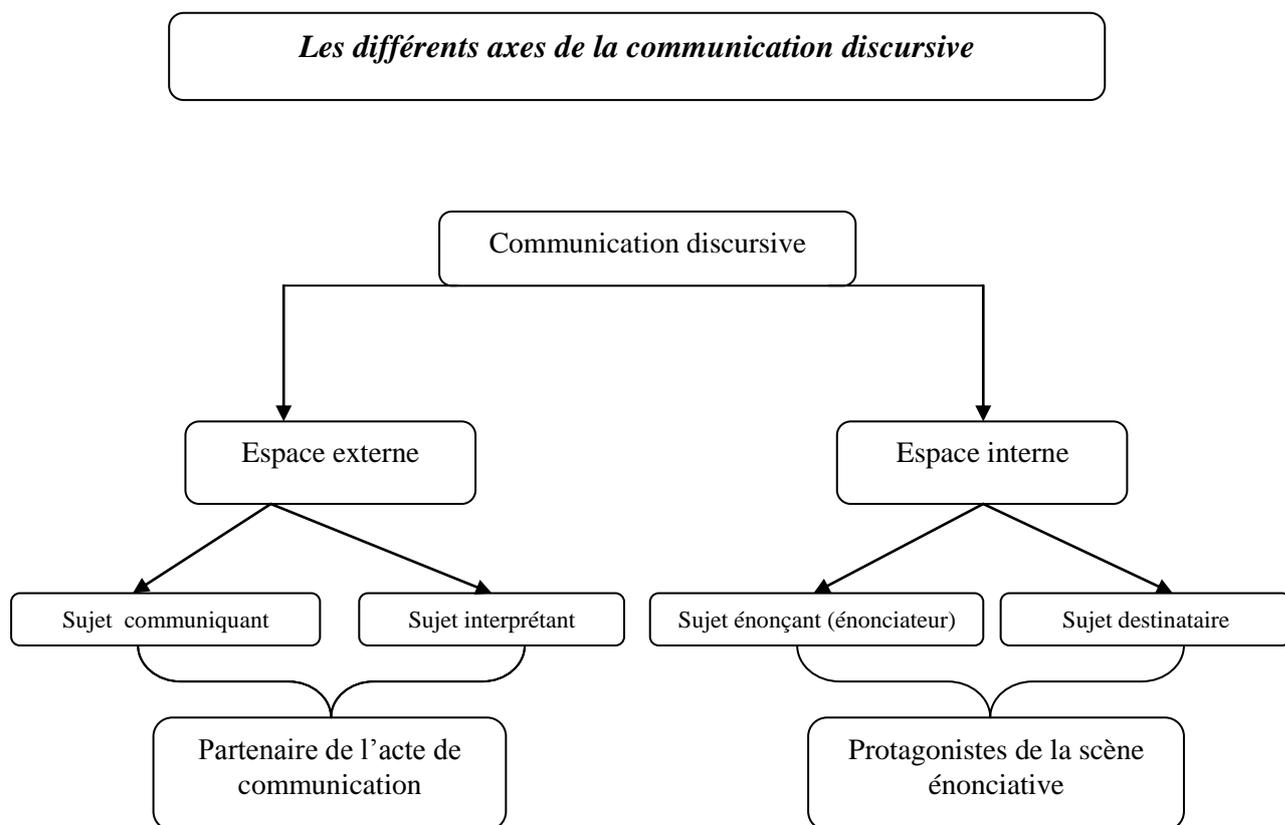


Schéma n° 1

1.2.5.2. *La subjectivité*

Dès l'instant où l'énonciateur s'inscrit dans un discours, les traces de sa présence se révèlent indispensables pour refléter cette inscription. On parle dans ce cas de personne qui mène dans le champ de la subjectivité dont elle est l'effet, et ceci apparaît clairement dans les propos de *BENVENISTE* qui déclare que :

«La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme "sujet". Elle se définit, [...] comme 'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette "subjectivité" [...] n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est "ego" qui dit "ego". Nous trouvons là le fondement de la "subjectivité", qui se détermine par le statut linguistique de la "personne".»¹

De ce fait, la subjectivité en tant que notion suggère ce qui se rapporte à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience.

L'énonciateur doit s'identifier en tant que sujet dans son énonciation. C'est donc la mise en relation du locuteur avec lui-même au sein de son discours.

«La subjectivité est donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet.»² ajoute *BENVENISTE*.

La notion de personne implique traditionnellement les trois personnes : "Je", "Tu", et "il". Cette conception a été contestée par *BENVENISTE* qui prétend que seul "Je" et "Tu" peuvent avoir le statut de personne.

Le "Je" est la marque de celui qui parle, il est de ce fait conçu comme une marque puissante de subjectivité. En langue, le "Je" est une unité abstraite dont la référence n'est pas déterminée, et c'est au locuteur de l'actualiser en l'employant dans un acte de parole unique et singulier.

¹ Émile, *BENVENISTE*. Tom. I. Op. Cit. P. 258, 259

² Ibid. P. 260

«Un " Je " implique nécessairement un " Tu " à qui il s'adresse et avec qui il entretient une relation nécessaire, définissant la subjectivité comme la présence du moi au sein de la production verbale.»¹.

Les deux pronoms " Je " et " Tu " sont dans ce cas uniques, du fait qu'il n'existe qu'un seul " Je " s'adressant à un " Tu " unique par l'instance de discours qui l'implique.

De ce fait, ces deux premières personnes constituent ce que l'on appelle un processus d'allocation, ce qui les oppose à la troisième personne, qui, selon *BENVENISTE* représente la « non-personne », en produisant une corrélation de personnalité avec " Je " et " Tu " :

«Il faut garder à l'esprit que la "3^e personne" est la forme du paradigme verbale (ou pronominal) qui ne renvoie pas à une personne, par ce qu'elle se réfère à un objet placé hors de l'allocation.»².

Les deux personnes " Je " et " Tu " entretiennent une corrélation de subjectivité s'opposant à la non-personne " Il ". Or, cette représentation a été contestée par *ORECCHIONI* qui s'oppose à *BENVENISTE* en ce qui concerne la notion de non-personne.

Pour elle, la seule différence réside dans le type de référence que chacun possède. Les deux premières personnes sont de vrais déictiques, alors que la référence de " Il " est de nature cotextuelle, mais qui, à l'intérieur de l'énoncé, reflète la présence d'un objet ou d'une personne.³ L'idée de non-personne semble être, de ce fait, rejetée par *ORECCHIONI* qui proclame que les trois personnes " Je ", " Tu " et " Il " s'intègrent dans la même zone, celle des personnes.

" Je " et " Tu " fonctionnent aussi dans des formes dites « de pluriel » : " nous " et " vous ", et dans les déterminants possessifs : *mon, ton, notre, votre*. Les personnes dites de « pluriel » ne sont pas de vrais pluriels. Puisqu'il ne peut y avoir plus d'un " Je " et " Tu " par énonciation. Selon *BENVENISTE*, Le " nous " n'est pas une multiplication de " Je ", mais une rencontre entre " Je " et le " non-Je " :

¹ Émile, *BENVENISTE*. Tom. I. Op. Cit. P. 259

² Ibid. P. 264

³ Catherine, *KERBRAT- ORECCHIONI*. «L'énonciation de la subjectivité dans le langage ». Op. Cit. P. 49

« S'il ne peut y avoir plusieurs " Je " conçus par le " Je " même qui parle, c'est que " nous " est, non pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre " Je " et le "non-Je ", quelque soit le contenu de ce " non-Je." »¹.

Le " Non-Je " peut être : *Tu, vous* ou *il(s)/elle(s)*, le " nous " peut être inclusif en incluant le " vous ", ou exclusif en l'excluant. A cet égard *BENVENISTE* ajoute :

«Le " non-je " implicite et nécessaire dans " nous " est notoirement susceptible de recevoir, [...] deux contenus précis et distincts. " Nous " se dit d'une manière pour "moi + vous", et d'une autre pour " moi + eux ". Ce sont les formes inclusives et exclusives [...].»².

¹ Émile, BENVENIST. Tom. I. Op. Cit. P. 232

² Ibid.

I.2.6. La modalité

Il existe également des marques d'énonciation non déictiques, c'est le cas de la modalité qui a été étudiée d'abord par la philosophie, la grammaire, et ensuite, à partir des années 70, dans le cadre des travaux sur l'énonciation et la pragmatique.

La modalité est une notion de plus en plus importante dans l'analyse de la subjectivité et le discours. Elle est la manière dont le contenu de l'énoncé est envisagé. Chaque phrase comporte en effet un *dictum*, le contenu représenté (ce qui est dit) et le *modus*, l'opération psychique par laquelle le locuteur donne une certaine (forme linguistique) à ce dictum¹.

Selon BALLY, la modalité est : «*La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté d'un sujet parlant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit.*».²

Le positionnement du sujet dans son énoncé est conditionné donc par la logique, la psychologie et la linguistique qui constituent un ensemble difficile à distinguer. Pour que la modalité se manifeste dans un énoncé, il doit y avoir, d'abord, la présence et l'opération active d'un sujet pensant et parlant.

Meunier affirme que la modalité «*renvoie à des réalités linguistiques très diverses ("modes" grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de "modalité" : pouvoir, devoir ; négation ; types de phrase : affirmation, interrogation, ordre ; verbes "modaux" : savoir, vouloir... ; "adverbes modaux" : certainement, peut-être, etc.)*». La « modalisation » est conçue comme un processus de réaction à l'égard de l'énoncé alors que la « modalité » est conçue comme un résultat qui implique les traces de ce processus, tout comme dans le rapport entre l'énonciation (processus) et l'énoncé (résultat, produit). Autrement dit, la modalisation est un acte alors que la modalité est la composante sémantique ou la marque linguistique de cet acte par lequel se manifeste l'attitude du sujet énonciateur.

Un modalisateur indique **le degré d'engagement de l'énonciateur** sur ce qu'il annonce.

¹ Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. « *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur* ». Synergie Turquie n° 4 Université Hacettepe (Ankara) – 2011. P. 132

www.academia.edu/.../Modalite_et_subjectivite_regard_et_positionneme...

² Charles, BALLY. « *Syntaxe de la modalité explicité* », cahiers Ferdinand de Saussure, n°3, Genève, 1942. P.13

«Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé.»¹.

Tous les éléments linguistiques qui marquent la présence du sujet parlant ne sont pas forcément des modalisateurs. Pour qu'il s'agisse de modalisateurs, il doit y avoir **une prise de position** à l'égard de son énoncé.

En linguistique, différentes catégories de la modalité se traitent différemment en sémantique, En sémiotique et en syntaxe. Cependant la première classification couramment établie entre deux catégories est la modalité d'énonciation et la modalité d'énoncé.

La modalité d'énonciation s'exerce sur l'interlocuteur tandis que **la modalité d'énoncé** s'exerce sur le contenu de l'énoncé.

Selon *MENIER* : «Une phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation, alors qu'elle peut présenter plusieurs modalités d'énoncé combinées»².

NØlke propose quant à lui la définition suivante : «par modalités d'énonciation, j'entends les éléments linguistiques qui portent sur le dire, pour reprendre une expression chère à beaucoup de linguistes. Ce sont "les regards" que le locuteur jette sur son activité énonciative»³.

Insistant sur la distinction entre les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé, il ajoute que «si les modalités d'énonciation portent sur le dire, les modalités d'énoncé portent sur le dit»⁴.

Le tableau suivant s'inspire de différentes classifications proposées en la matière par *DARRAULT* et *MENIER*, permettra de développer ci-après les différents types de modalités

¹ Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur ».Op. Cit. P. 134

² Ibid. P. 135

³ Ibid

⁴ Ibid

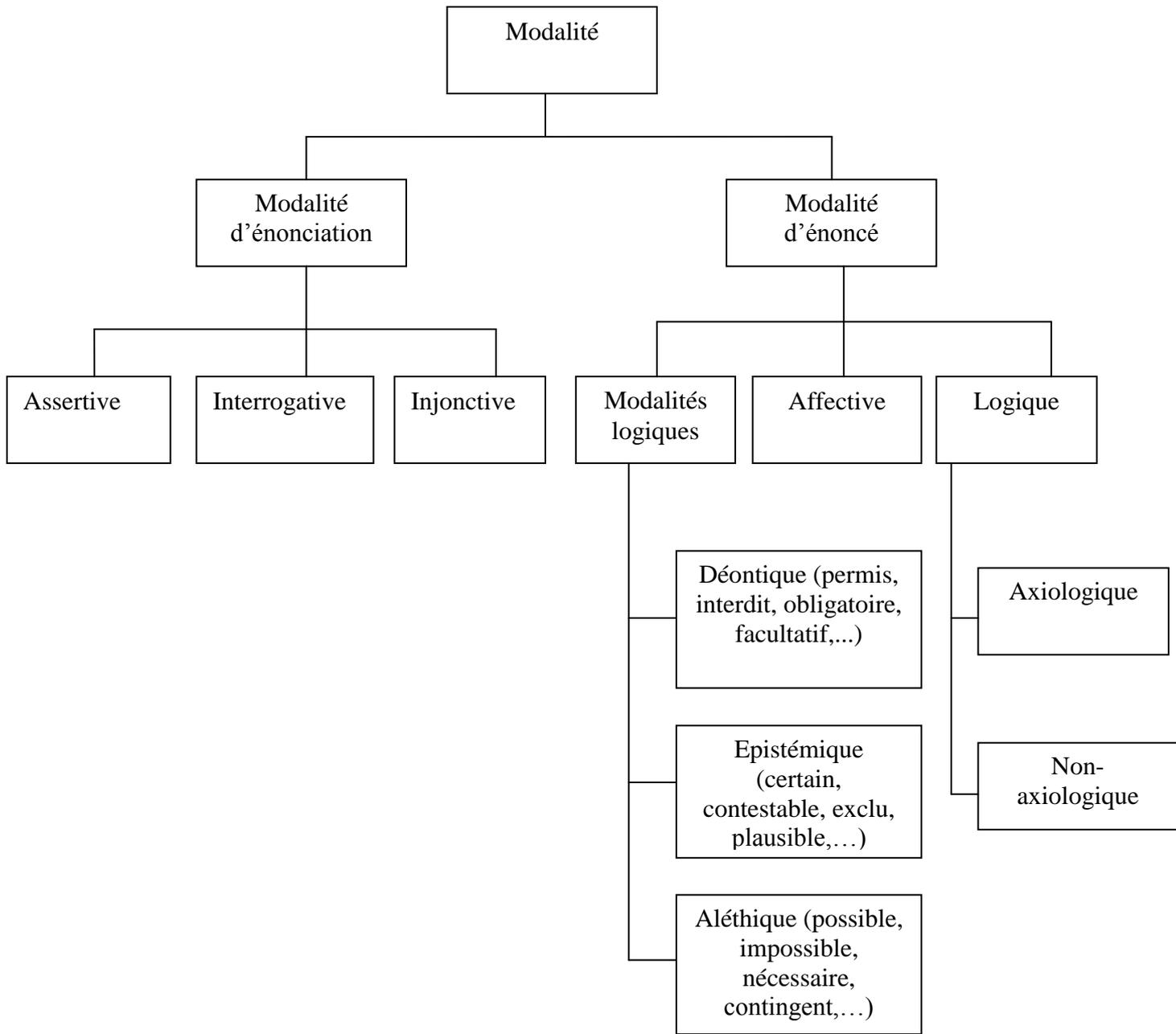


Schéma n ° 2

I.2.6.1. La modalité d'énonciation

➤ L'assertion

D'après *RIEGEL* le type assertif ou déclaratif «*présente la structure de la phrase canonique groupe nominal groupe verbal*»¹, il sert à dire et/ou affirmer un fait et contient de multiples moyens pour l'expression. Pour *MAINGUENEAU* l'assertion «*pose un état de choses comme vrai ou faux*»²

➤ L'interrogation

Grâce à l'interrogation, le locuteur exprime une demande ou une question. *MAINGUENEAU* souligne une autre fonction de l'interrogation, «*interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternance de répondre ou de ne pas répondre*»³.

➤ L'Injonction

Pour l'injonction, le locuteur agit sur l'interlocuteur pour influencer et même changer les comportements de celui-ci. La phrase injonctive peut manifester diverses nuances : ordre strict, conseil, souhait, demande,...etc.

I.2.6.2. La modalité d'énoncé

Les modalités d'énoncé renvoient au contenu de l'énoncé, marqué par l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il annonce. Parmi les nombreuses classifications, nous préférons situer notre distinction sur deux axes principaux : les modalités logiques et les modalités appréciatives.

➤ Modalité logique

C'est à partir du carré logique d'*ARISTOTE* que sont développées les modalités logiques : l'aléthique, l'épistémique et le déontique. Pour expliciter ou encadrer ce type de modalité, nous adoptons la proposition de *PARRET* : visualisons cette catégorie dans le tableau suivant :

¹ Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. « *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur* ». Op. Cit. P. 134

² Dominique, MAINGUENEAU. « *Syntaxe du français* ». Paris : Hachette. Mérieux, 1999. P. 46

³ Dominique, MAINGUENEAU. Op. Cit. P. 48

Les modalités propositionnelles

Aléthique	Nécessaire - possible	Impossible – contingent
Déontique	Obligatoire - permis	Interdit – facultatif
Epistémique	Certain - plausible	Exclu – contestable

▪ L'aléthique

Le mot déontique vient du mot "aléthique" du grec et signifie "la vérité". C'est une modalité qui concerne que le vrai et le faux et l'indéterminé. L'aléthique permet d'exprimer le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par les unités linguistiques, comme : *pouvoir, devoir, falloir, paraître, sembler, il est nécessaire, Il est possible, il est impossible, sans doute, probablement, apparemment, vraisemblablement, inévitablement, nécessairement,...*

▪ Le déontique

Le mot déontique vient du mot grec « ta deonta » signifie ce qu'il faut. Les modalités déontiques font appel essentiellement à la notion d'obligation, mais elles impliquent aussi les valeurs modales de l'interdiction, la permission, le facultatif.

En fonction du contexte, l'énonciateur présente l'action comme obligatoire ou permise en se servant des outils linguistiques comme : *devoir, il faut que, nécessairement, forcément, (il est) obligatoire, nécessaire, interdit, permis...*

▪ L'épistémique

La modalité épistémique renvoie à la connaissance du monde du locuteur qui se manifeste à travers divers éléments linguistiques comme : *il est nécessaire, sûrement, sans aucun doute,....*

Conclusion

Avec ce petit parcours des différents principes en analyse du discours, nous avons constaté que l'énonciation tend à se constituer en discipline explicative de la production du discours manifestant l'énoncé non comme un simple fragment de langue naturelle, mais plutôt, le produit d'un évènement unique.

Après un rappel des différents indices grammaticaux de l'énonciation, nous avons observé que parmi les expressions non déictiques en français, les modalités sont les plus évidentes, constituant de principales marques textuelles de subjectivité.

Nous avons essayé jusque là d'exposer les principes qui serviront d'outil de travail aux réflexions sur le discours scientifique ainsi que la théorie des genres, que nous nous proposons d'examiner dans le chapitre suivant.

Chapitre II

La théorie des genres et la communication scientifique

*« On fait la science avec des faits, comme on fait une maison avec des pierres :
mais une accumulation de faits n'est pas plus une science
qu'un tas de pierres n'est une maison. »¹*

Henri POINCARÉ

¹ HENRI, Poincaré. Mathématicien et philosophe
www.maphilo.net/sujet_fait-science-avec-faits-fait-maison-avec-pierres-...

Etant donné que tout texte est linguistiquement normé par son genre, nous essayons dans le présent chapitre de dresser une interrogation sur la notion de genre, dans sa constitution et dans sa position au sein de du champ de l'analyse du discours, dans lequel le genre détermine le processus discursif, pour passer par la suite aux points de détail, en envisageant le type du discours scientifique et le genre de l'article de recherche.

II.1. La théorie des genres

II.1.1. Aperçu historique¹

La notion de « genre » est de plus en plus présente, tant en linguistique qu'en classification textuelle. De l'Antiquité à nos jours, le concept s'est vu approprié et redéfini par diverses disciplines des sciences humaines et sociales.

Le terme « genre du discours », provient originellement de la tradition gréco-latine Aristotélicienne. Il trouve ses fonctions théoriques dans les modèles platoniciens du discours (expressions, réception et mimesis), en ignorant le rapport entre le discours et son monde extérieur, ce qui a évoqué la diversité typologique pour limiter le concept « genre » aux seuls genres oratoires, constituant la première typologie générique.

Jusqu'au 17^{ème} siècle et avec les typologies littéraires, on considérait le genre comme une catégorie figée dans une typologie invariable. Ce n'est qu'à partir le 19^{ème} siècle, avec les travaux de *Mikhail BAKHTINE*, que cette conception commence à être dépassée par un désir de traiter le genre non comme une simple unité de classement, mais plutôt comme un objet à décrire.

A la fin des années 70, et sous l'influence des travaux de *BAKHTINE*, reliant les genres aux pratiques sociales, commence en France une nouvelle tendance, mettant en œuvre le langage courant comme constructeur de genres, et c'est dans cette perspective que se sont rencontrées plusieurs branches littéraires, linguistiques ou scientifiques, permettant l'articulation de l'étude de la langue, à celle de la parole, et en admettant, une diversité infinie des genres.

Aborder la notion de genres dans divers domaines de l'activité humaine, c'est mettre un rappel entre langue et société, ce qui permet, selon Céline *POUDAT* de percevoir le genre comme une unité à deux faces, l'une société et l'autre linguistique.

¹ Céline POUDAT. OP. Cit. P.P. 27. 33

Sonia BRANCA-ROSCOFF confirme que : « la notion de genre est une notion biface qui fait correspondre une face interne (les fonctionnements linguistiques) avec une face externe (les pratiques sociales signifiantes). »¹.

De ce fait, définir un genre ne se réalise donc pas uniquement à partir de son inscription dans une pratique sociale, de même que les propriétés linguistiques ne suffisent pas pour déterminer la nature des genres, ce qui fait que toute étude du genre implique deux dimensions l'une langagière et l'autre sociale.

L'appartenance des genres aux pratiques sociales a donné lieu à des définitions diverses d'ordre rhétorique, idéologique, pragmatique, interactionnel...etc. Ce qui relève d'un champ d'étude vaste que nous ne pouvons aborder entièrement dans cette étude, mais contentons-nous, sans pour autant négliger l'aspect social que nous n'écartons pas, de traiter la notion de genre dans sa dimension linguistique.

II.1.2. Définition du genre : du discours au texte

La notion de « genre » et celle de texte semblent être étroitement liées. Ce dernier constitue selon François RASTIER « l'objet empirique de la linguistique »², ce qui amène cette dernière à des études qui dépassent le champ phrastique, pour aller vers celui des genres qui ne peuvent être abordé hors d'un cadre textuel.

Etablir un lien entre genre et texte n'implique pas négliger le rapport du discours qui, en reliant les propriétés linguistiques du texte à ses conditions de production non linguistique (pratique sociale), établit des typologies discursives fondées sur des critères sociaux, à travers lesquels le discours semble se rattacher au texte.

Le discours constitue alors le point d'intersection des phénomènes linguistiques et non linguistiques dont l'articulation lance le texte dans des genres particuliers, déterminant le rapport entre discours et texte : « Puisque tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre [...], l'étude des genres doit devenir une tâche prioritaire pour la linguistique. »³.

¹ Céline, POUDAT. OP. Cit. P. 29

² Ibid. P. 31

³ Ibid. P. 32

Pour clarifier ces propos, nous proposons la hiérarchie suivante, dans la quelle le genre semble avoir le rôle de médiateur :



Le genre, est donc le palier permettant de relier un texte à son type de discours.¹

La notion de « genre » est une unité indépendante, ayant des critères multiples et homogènes, élaborés pour marquer les textes et permettant donc de dégager une typologie textuelle, ceci fait qu'un genre n'est pas un type de texte.

II.1.3. Les genres sont-ils des types de texte ?

Le genre se définit, selon *François RASTIER*, comme un faisceau de critères cohérents, universellement admis², et qui en dépendant du discours et de la pratique sociale qui le détermine, se répercute sur les textes qui forment son unité, ce qui fait qu'un genre n'est pas un type de texte du fait que, ce dernier se présente comme une classe qui s'appuie essentiellement sur un seul critère précis, relevant du choix de l'analyse qui, suivant des besoins désigne des critères pour classer les textes.

*M. BAKHTINE*³ montre que, les genres en raison de leur variété, en synchronie et en diachronie, sont indénombrables, que leurs frontières sont personnelles, et qu'il est par conséquent impossible de les soumettre à une classification stable et exhaustive.

II.1.4 Des critères pour décrire les genres

Céline *POUDAT* avance en disant que la description des genres ne s'effectue qu'à travers trois niveaux interdépendants :

II.1.4.1. Plan de l'expression : c'est l'étude des éléments morphosyntaxiques et syntaxiques, contribuant à distinguer et à caractériser les textes, les genres et les discours. C'est

¹ Céline, POUDAT. Op. Cit. P. 34

² François RASTIER. « *Eléments de la théorie des genres* ». Op. Cit

³ Jean-Michel, ADAM. *Linguistique textuelle*. Op. Cit. P. 82

donc l'étude des types de phrase, la nature des déterminants, des pronoms et des temps, la position de l'adjectif...etc.

Ces éléments sont indissociables du sens du texte et entrent en interaction avec le plan du contenu.

II.1.4.2. *Plan du contenu* : son interaction avec le plan de l'expression conduit à une étude thématique, basée essentiellement sur l'examen des entités lexicales, constituant le champ thématique des textes, et qui diffèrent d'un genre à l'autre.

Par ailleurs, les deux plans du contenu et de l'expression viennent se greffer sur la composante structurelle des textes. Cette dernière constitue le troisième niveau de description.

II.1.4.3. *Plan structurel* : c'est l'étude de la structuration et de la description des différentes parties.

Du fait que chacun des genres implique une structure spécifique qui le différencie des autres genres dont la typologie est dépendante, selon *François RASTIER*, de l'interaction au sein des textes des composantes autonomes, à savoir la composante thématique, dialectique, dialogique et tactique, dont chacune peut constituer la source de divers critères typologiques, mais c'est leur interaction qui définit les genres.¹

¹ François, RASTIER et Denise, MARLIEU. « *Genres et variations morphosyntaxiques* ». Op. Cit.

II.2. Communication scientifique et ses différentes catégories

Dans l'intention d'analyser des articles de recherche scientifique et de leur attribuer un certain nombre de caractéristiques, nous allons entamer, avant toute considération, la question du type du discours scientifique dans sa totalité et montrer la spécificité du discours de la science conçu comme le lieu et la condition nécessaire de la production des articles de recherche, genre constitutif du discours savant.

Avant d'aborder la description de ce dernier, il est nécessaire de lancer un regard sur son lieu de construction, voire **la communication scientifique**, dans laquelle il aura lieu.

II.2.1. La communication scientifique

La communication scientifique permet la transmission du savoir scientifique entre les individus. Cette communication peut s'établir entre les scientifiques et le large public et l'on parle de la « vulgarisation scientifique », ou encore entre les scientifiques spécialistes d'un domaine dans un « système clos » et l'on parle de la communication entre scientifiques. Mais, avant tout quelle est la définition de la science ? Qui sont les scientifiques ?

II.2.1.1. La science et les scientifiques

Dans *le petit Robert*, le terme scientifique est défini comme : « adj et nom, du latin *scientificus*. Personne qui étudie les sciences, savant spécialiste d'une science \implies chercheur ».

Dans le discours quotidien, on fait souvent une différenciation entre « scientifique » et « littéraire », en effet, dans le système pédagogique actuel, cette différence existe, on distingue entre « les branches scientifiques » et « les branches littéraires » en classant tout ce qui est sciences exactes et sciences expérimentales dans la 1^{ère} classe, et tout ce qui se rapporte aux sciences humaines et sociales dans la 2^{ème} classe.

La science est le résultat de la recherche des scientifiques. Cette science progresse avec le temps et avec les travaux des scientifiques ou chercheurs. C'est ainsi que la seconde moitié du XX^{ème} siècle a été nommée d' « âge de la science ». On parle souvent des sciences exactes, sciences humaines, sciences fondamentales ect.. Comment peut-on alors classer ses sciences ?

Parmi plusieurs typologies proposées par les auteurs s'intéressant à ce domaine, la typologie qu'on va exposer ici est celle donnée par *Giles-Gaston* dans son ouvrage « la science et les sciences ». Il oppose deux types de sciences¹ :

- Les sciences « formelles » ou encore les mathématiques : elles ont été les premières connaissances à atteindre le statut de science.

- Les sciences de l'empirie : sont fondées sur l'expérimentation.

Cette typologie est basée sur l'opposition entre ces deux sciences par rapport à la diversité de leurs objectifs et de leurs méthodes.

Une autre opposition à l'intérieur même des sciences de l'empirie nous amène à dégager une sous typologie, selon *Giles-Gaston* toujours.

- Les sciences de la nature : sciences naturelles, biologie, chimie...

- Les sciences humaines ou encore les sciences des faits humains : et qui englobent les sciences sociales, la psychologie, la philosophie, l'économie,...

II.2.1.2. *Communication scientifique et recherche scientifique*

Communication et recherche scientifique sont étroitement liées entre elles, voire même complémentaires. En effet, sans recherche on n'a rien à communiquer et sans communication la recherche n'avance pas.

La recherche a pour but le progrès scientifique. Ce dernier est en faveur de l'humanité et non pas d'une seule personne et il ne peut être réalisé qu'en collaboration entre les scientifiques. D'où la nécessité pour les chercheurs de communiquer entre eux, un chercheur doit travailler sur des sujets d'actualités, participer aux « controverses » actives et être informé « en temps réel » des résultats et arguments autour d'une question « chaude ».

Le rôle du scientifique ne s'arrête pas à la réalisation de la recherche, il doit la communiquer aux autres. C'est une caractéristique du métier ou de la profession du chercheur.

¹ Gilles-Gaston, GRANCER. « *La science et les sciences. (Que sais-je ?)* ». Paris. PUF. 1993. P. 13

Dans la préface de son ouvrage, DAY exprime : « *il n'est pas nécessaire que le plombier écrive au sujet des tuyaux qu'il répare, ni que l'avocat écrive sur des plaidoiries (sauf peut être des petits textes ponctuels) ; mais le scientifique – cas sans doute unique parmi les métiers et les professions doit fournir un document écrit montrant ce qu'il a fait ? Pourquoi il l'a fait ? Comment il l'a fait ? Et quels enseignements il en a tirés ! Ainsi le scientifique ne doit-il pas seulement « faire » la science, mais « écrire la science »* ». ¹

De ce fait, la recherche solitaire n'existe pas. Chaque recherche doit se servir des recherches antérieures, elle doit citer les autres et se situer par rapport aux recherches déjà réalisées, pour cela, BESANCON s'adresse aux chercheurs en disant :

« *Même si vous tenez une découverte qui vous autorise à écrire (nous n'avons trouvé dans la littérature aucun travail antérieur sur un sujet), vous n'êtes dispensé ni de travailler en bibliothèque ni de citer autrui. Il faut à tout le moins contrôler les lacunes de la littérature, et surtout situer votre travail dans le contexte de ce qui est connu et inconnu* ». ²

BENICHOUX montre que d'après l'observation et quelques enquêtes, on est loin de cette situation de la recherche solitaire car les chercheurs passent uniquement la moitié de leur temps à faire la recherche proprement dite, le reste étant consacré à exploiter les écrits et les recherches des autres (consultations des publications) et à communiquer ses recherches (écrire et publier ou communiquer oralement) ³.

La communication scientifique est au centre de tout travail de recherche. Le chercheur doit savoir situer sa recherche en se servant des travaux des autres et des progrès déjà accomplis dans ce domaine. Il doit savoir aussi collaborer avec les autres pour se servir de leurs connaissances scientifiques et/ou de leurs savoir-faire techniques. Enfin, il doit savoir communiquer ses résultats de recherche aux autres (par le choix des revues dans les quelles il va publier) et participer aux discussions et « controverses » qui s'établissent autour de son sujet.

¹ Louis, TIMBAL-DUCLAUX. « *La communication écrite scientifique et technique : qualité et lisibilité : connaissance du problème, applications pratiques* ». Paris. ESF-Entreprise moderne d'édition, 1990. P. 11

² François, BESANCON. « *Votre première publication : comment construire et exposer votre première publication : thèse, mémoire, article de médecine ou de biologie* ». 2^{ème} éd revue et corrigée. Paris: l'Expression Scientifique Française. P. 7

³ Roger, BENICHOUX. « *Guide pratique de la communication pratique : comment écrire- comment dire ?* ». Paris Gaston Lachurité. P. 19

La communication scientifique est nécessaire au scientifique pour démarrer sa recherche, elle se situe aussi bien en amont qu'en aval et même pendant la réalisation de la recherche, le chercheur l'utilise pour se situer par rapport aux autres chercheurs, selon *BENICHOUX* « *il n'existe pratiquement pas de recherche scientifique sans antécédent* ». ¹

Pendant la recherche par la coopération avec les autres chercheurs travaillant sur le même thème. En aval, la communication intervient autant que fruit de la recherche.

En effet, toute recherche scientifique ne s'achève pas que par le biais de sa communication comme le dit *DAY* d'après une traduction de *TIMBAL-DUCLAX* : « *Une recherche scientifique ne peut être achevée tant que ses résultats ne sont pas publiés* ». ²

II.2.1.3. La langue de la science ou la langue de la communication scientifique ?

Plusieurs auteurs ont été intéressés par « la langue de la science » et ce en s'interrogeant sur la question suivante : si on peut considérer l'anglais comme langue de la science ?. En fait, pour communiquer entre eux les résultats de la science, les scientifiques utilisent la langue anglaise comme moyen.

Parmi les écrits sur ce sujet, on trouve celui de *Francis AGOSTINI* et *Michel BETHERY* présentant le « *Panorama de l'édition scientifique* » dans leur ouvrage « *Science en bibliothèque* », dans le quel ils ont signalé que : « *L'actualité scientifique primaire se trouve dans des milliers de périodiques internationaux, pour la plupart, anglo-saxons et que même les monographies destinées aux chercheurs sont publiées en anglais* » ³.

Ils se réfèrent au bilan dressé en 1986 par le Bureau d'Information des Prévisions Economiques qui annonce que : « *La diffusion des monographies et des périodiques primaires francophones est inférieure au seuil de rentabilité* » ⁴.

¹ Roger, *BENICHOUX*. Op. Cit. P. 19

² Louis, *TIMBAL-DUCLAX*. Op. Cit. P. 11

³ Mohamed, *BENROMDHANE*. « *Caractérisation des publications scientifiques en Agronomie* ». Mémoire de DEA. En science de l'information et de la communication. Université. Lumière – Lyon 2. 1995-1996. P. 20
www.enssib.fr/.../1394-caracterisation-des-publications-scientifiques-en-agr.

⁴ *BENROMDHANE*. « *Caractérisation des publications scientifiques en Agronomie* ». Op. Cit. P. 20

De même *BARRE* déclare que : « *Les revues scientifiques les plus renommées sont pour une large part anglo-saxonnes, quelques exemples européens font timidement leur apparition* »¹.

En effet, la langue anglaise n'est qu'un moyen de communication, il est à signaler que l'utilisation de l'anglais dans les sciences n'est pas un objectif en soi. Cela n'a aucune influence sur la langue maternelle du chercheur. Au contraire, c'est en utilisant sa langue que le chercheur pourra faire avancer la science, car c'est plus facile. La langue anglaise n'intervient qu'au moment de la communication aux tiers.

II.2.2. Les différentes catégories de la communication scientifique

Pour communiquer entre eux les scientifiques utilisent plusieurs canaux. Ainsi *BENICHOUX* présente la communication scientifique comme suit : « *La véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes : la communication orale dans un congrès, un séminaire ou une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et enfin le mémoire, la thèse, le livre etc...* ».²

Dans cette présentation l'auteur se limite à la communication scientifique de fin de recherche, or le chercheur ne doit pas attendre l'achèvement de ses travaux de recherche pour les communiquer, mais il est intéressant de signaler que cette communication doit être présente dans tous les stades de la recherche.

En se référant à cette définition, on peut déduire les deux formes que peut prendre une communication scientifique, à savoir la communication écrite et la communication orale ou les écrits scientifiques.

II.2.2.1. La communication scientifique orale

Cette communication s'établit généralement entre les scientifiques ayant des intérêts communs ou appartenant à la même discipline. Elle peut se présenter sous plusieurs formes :

- **Les conférences** : ce type de communication peut prendre plusieurs formes à savoir : le congrès national ou international, le séminaire, le symposium, le colloque, etc..

¹ Martine, *BARRE*. « *La communication de la science* ». In: Encyclopaedia Universalis. Edition 1990 P. 290

² Roger, *BENICHOUX*. Op. Cit. P. 23

Selon B. LINE « *Les conférences peuvent donner une opportunité à la réalisation d'une nouvelle recherche ou à la discussion d'une recherche récente, mais les travaux tant qu'ils ne sont pas publiés ne peuvent pas acquérir le statut de référence* »¹.

- **Les réunions** : ce sont les réunions qui s'établissent entre scientifiques ou chercheurs du même laboratoire ou du même groupe de recherche ou encore des groupes de recherche ayant des intérêts communs.

- **Les autres types** : d'autres types de communication orale peuvent se présenter telle que les discussions entre chercheurs, les communications téléphoniques, etc..

Il est intéressant de signaler que la plupart de ces formes de communication se transforment souvent en écrit scientifiques comme par exemple les rapports de conférences qui sont publiées sous forme d'actes de congrès dans les livres ou journaux scientifiques.

II.2.2.2. La communication scientifique écrite

La communication scientifique écrite est basée sur l'écrit. En effet, même si on trouve des communications orales, l'écrit s'impose toujours dans la communication scientifique puisqu'il sert de preuve et c'est par son intermédiaire que le travail de recherche original est approuvé. Dans leur ouvrage AGOSTINI & Al, en évoquant le thème de l'édition scientifique, déclarent que : « *La production des connaissances passe toujours par l'écrit, que le support soit imprimé ou électronique* »².

Ce système de validation des travaux scientifiques se traduit par la publication d'articles originaux dans des revues scientifiques dotées d'un comité scientifique - composé de chercheurs ayant leur place au sein d'une communauté donnée – pour l'évaluation des articles soumis.

Il est à signaler que ce système présente plusieurs problèmes tels que la prolifération et la spécialisation des revues scientifiques dans tous les domaines, ce qui disperse l'information scientifique. En plus, les délais qui séparent la soumission de l'article et sa publication finale ne cesse d'augmenter.

¹ Mohamed, BENROMDHANE. « *Caractérisation des publications scientifiques en Agronomie* ». Op Cit. P. 22

² Ibid. P. 24

D'après Michel LURENT : « il n'est pas exceptionnel que ce délai atteigne un an »¹. Ce délai peut même atteindre plus d'une année et ce selon le journal (sa périodicité, son impact,...). Les articles scientifiques analysés dans le cadre du présent travail ont été publiés dans des délais différents.

Toute-fois, l'écrit scientifique ne se limite pas à ces journaux scientifiques, il peut prendre plusieurs formes selon l'objectif. Ainsi, on trouve l'écrit scientifique primaire (qui publie les recherches originales de la recherche et qui est écrit par les chercheurs pour les chercheurs) ; l'écrit didactique (orienté vers les étudiants ou élèves) et enfin l'écrit scientifique de vulgarisation (orienté vers le grand public).

Pourquoi les scientifiques doivent publier ?

Il est connu que le système actuel de validation des travaux scientifiques est basé sur la publication, nous avons démontré plus haut que, la communication scientifique et la recherche sont étroitement liées voire même complémentaires. Mais, il ne suffit pas que le chercheur communique ses résultats de recherche aux autres chercheurs, il doit publier ses résultats dans des revues primaires car « *sans publication la science est morte* »².

L'opération de la publication est l'objectif même de la recherche scientifique. En effet, dans la préface de son ouvrage *Robert. A. DAY* annonce que « *les scientifiques qui commencent leurs carrières comme des étudiants sont évalués non pas par leur habileté des manipulations en laboratoire (aucun ne peut évaluer cela sauf leurs directeurs), ni par leurs connaissances sur tel ou tel sujet et certainement non plus leur charme. Ils sont évalués et deviennent connus par le biais de leurs publications* »³.

Pour mieux expliquer la valeur d'un article publié et sa place dans la carrière d'un chercheur, J. DEVILLARD cite dans sa thèse que « *Le milieu universitaire est lié de très près au système traditionnel de récompenses [...], ce qui signifie qu'en terme d'avancement de carrière un article publié a beaucoup plus de valeur qu'un dirigeant d'entreprise expérimenté* ».⁴

¹ Michel, LAURENT. *Quand la communication scientifique empruntera les autoroutes de l'information*. In « *Médecine/Science* ». N° 10, 1994. P. 1471

<http://borne.scd-med.u-nancy.fr/docs/scdmed/docpro/docpro9.htm>

² Proverbe américain "Without publication, science is dead" [DAY, 89]

³ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 26

⁴ Ibid.

II.2.2.3. La communication scientifique électronique

Avec le développement des techniques électroniques et des réseaux : le réseau de "l'Internet" et différentes sources, l'apparition d'une nouvelle forme de communication sous support électronique vient s'ajouter ces dernières années à celle de la communication orale et écrite.

C'est ainsi que plusieurs services de l'Internet ont été utilisés par les scientifiques pour communiquer entre eux : on trouve « la messagerie électronique » et les « groupes de discussion » qui permettent aux scientifiques de communiquer entre eux en représentant plusieurs avantages tel que la facilité d'utilisation, coût bas par rapport aux autres moyens de communication, rapidité, ect..

En plus de ses services, on trouve la recherche documentaire qui offre des références bibliographiques ou documents intégraux en ligne et enfin, on trouve la publication des journaux scientifiques électroniques.

En effet, ces dernières années plusieurs revues scientifiques ont opté pour une édition électronique en plus de celle du support papier.

II.3. Les publications scientifiques

L'organisation de la science sous la forme que nous la connaissons aujourd'hui remonte au XVIIème siècle. L'idée a été dans le NEW Atlantis par *Francis BACON* : « *La science peut être organisée est appliquée afin d'améliorer et transformer les conditions de vie des hommes. C'est ainsi que de nouvelles académies sont apparues à l'égard du " Royal Society " à Londres et " l'Académie des sciences " à Paris* »¹.

A cet effet, les premières revues sont apparues d'après *GABLOT* « *Les premières revues tel que le journal des Savants et surtout les Philosophes transaction, liées à la Royal Society sont créées en 1665* ».² Le nombre de revues, dites scientifiques n'a pas cessé d'augmenter depuis le développement des sociétés savantes. Selon *GABLOT* ; en 1700 on comptait 5 ; en 1800, 74 et 85 ans plus tard 8603. Dans les années 90 et d'après *J.M. LEVY- LEBLON*, on comptait 40.000 revues³, aujourd'hui, on compte plus de 350 000 revues scientifiques dans le monde.

¹ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 27

² Ginette, GABROT. « *Qu'est ce qu'un périodique scientifique?* ». In Bulletin de bibliothèque de France. N°5. P. 384
bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-05-0384-003

³ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 30

Tout travail de recherche doit être publié dans ces revues scientifiques appelées encore revues "revues primaires" composées des articles scientifiques ou documents scientifiques. Qui selon DAY : « *Un document scientifique est un rapport écrit publié décrivant les résultats originaux d'une recherche* ». ¹

A partir de cette définition on peut déduire les caractéristiques d'un document scientifique : d'abord il doit être écrit (une communication orale n'est pas un document scientifique) ; ensuite il doit être publié (ce qu'on appelle littérature grise telle que thèses, rapports ne sont pas des documents scientifiques). Un autre aspect du document scientifique d'après cette définition, c'est qu'il doit décrire des résultats originaux d'une recherche.

II.3.1. Typologie de l'écrit scientifique

Un document scientifique est généralement soumis à l'évaluation par le comité de lecture de la revue selon les critères scientifiques. C'est ainsi que *DEVILLARD ET MARCO* définissent l'article scientifique comme suit : « *c'est une contribution évaluée et publiée sous forme normalisée dans une revue savante* » ². La publication des documents scientifiques a donc ses traditions et suit un mécanisme particulier.

En réalité, il n'est pas facile d'établir une typologie claire des écrits scientifiques vu que la littérature scientifique constitue un ensemble flou de documents. Les auteurs s'intéressent à la communication scientifique en général et aux écrits scientifiques en particulier, ils ont essayé de regrouper cette littérature selon des objectifs différents. C'est ainsi que *AGOSTINI & Al* ont distingué 3 pôles dans cet ensemble :

Celui des discours scientifiques primaires (écrit par les chercheurs pour les chercheurs) ;

Celui des discours à vocation didactique (comme les textes des manuels d'enseignement scientifique) ;

Celui de l'éducation scientifique non formelle (vulgarisation, presse, documents de culture scientifique...)

D'autres auteurs proposent des typologies différentes à l'égard de celle proposée par *BENICHOUX* qui divise la littérature scientifique en quatre groupes ³.

¹ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 30

² Ibid.

³ Roger, BENICHOUX. Op. Cit. P. 35

Typologie du discours scientifique

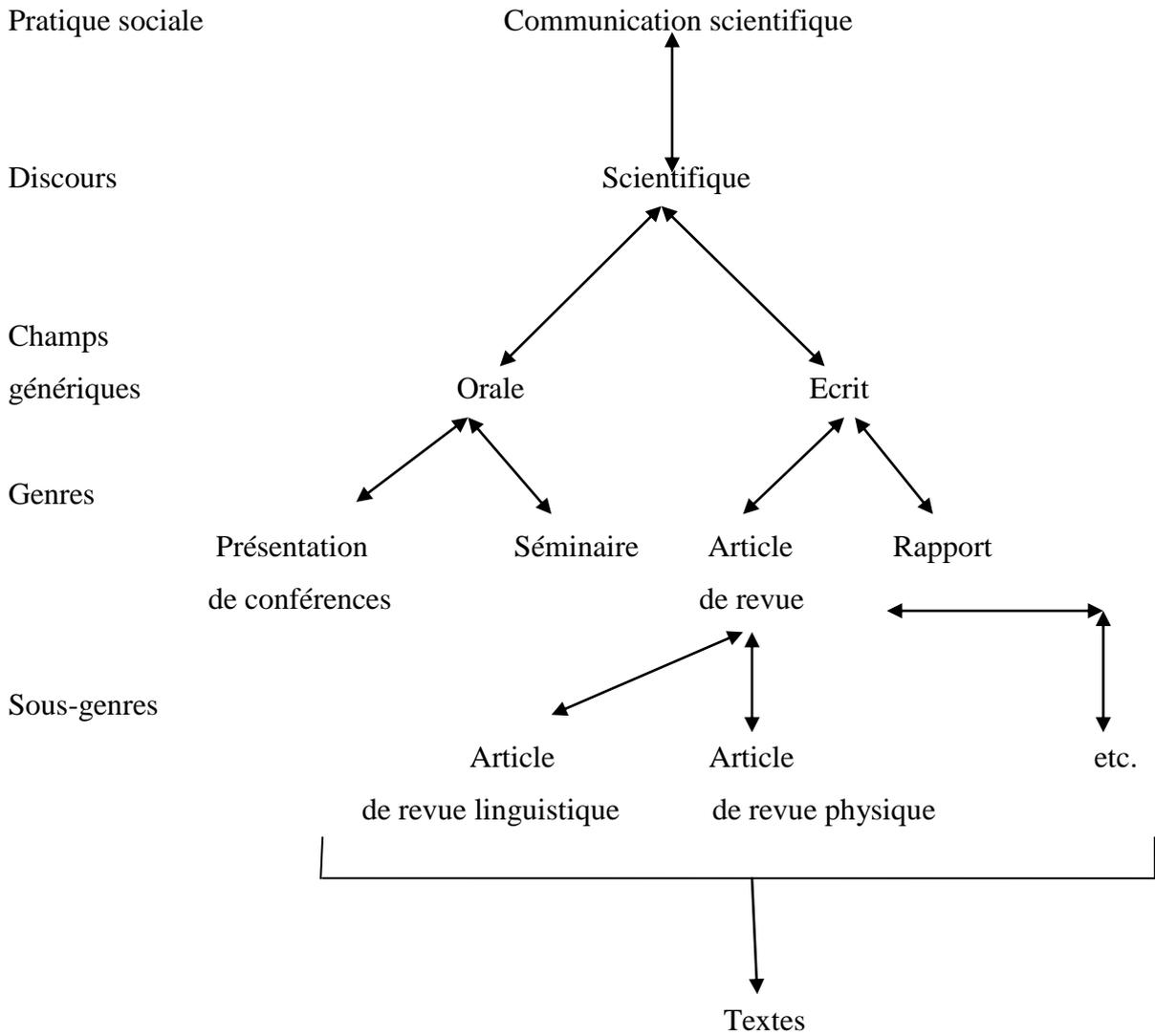


Schéma n° 3

II.3.1.1. *Les journaux scientifiques (primaires)*

Appelés aussi les revues scientifiques ou encore les revues primaires. Ils sont définis par DEVILLARD et MARCO comme suit : « Une publication en série, à parution régulière, dotée d'un titre déposé et composée d'une suite d'articles évalués par un comité de lecture en fonction de critères scientifiques »¹.

Il est à signaler que les chercheurs accordent une grande importance aux périodiques et surtout aux **revues scientifiques**. Selon B. LINE et d'après une traduction de BENABDALLAH :

« Le système de publication scientifique et technique est concentré sur les périodiques, bien que les rapports de conférence et des livres jouent un rôle important [...] les chercheurs accordent une priorité à la rapidité [...] il est improbable que leurs travaux soient synthétisés ultérieurement dans des livres, d'où l'importance des périodiques ».²

Dans ces revues, on peut trouver plusieurs types d'articles qui diffèrent de point de vue de leurs contenus, leurs structures et leurs rôles. Ainsi, l'article primaire a plusieurs appellations : « Scientific paper », l'article de synthèse, la revue générale ou encore « review paper », la lettre à l'éditeur, la controverse, la bibliographie, etc..

L'article primaire est défini par DAY comme suit : « c'est un rapport écrit et publié décrivant les résultats originaux d'une recherche »³.

Dans sa thèse, DEVILLARD le représente comme suit : « outre le fait qu'il représente pour les chercheurs le principal moyen d'expression, il est aussi le moyen de communication le plus commode et le plus utilisé entre les différents membres d'une même communauté scientifique »⁴.

Quand à CROOKS, il donne la définition suivante : « Un article primaire peut être défini comme un type d'écrit scientifique, basé sur la simple investigation dont le but de contribuer au progrès de la science ou de la technologie »⁵.

¹ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 34

² Ibid.

³ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 35

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

Alors que HESCO ajoute : « *L'article scientifique, considéré globalement, est non seulement prise de parole, mais acte de parole porteur de conséquences est voulu comme tel* »¹. Cette littérature peut renfermer plusieurs types de documents.

Selon BENABDALLAH : « *Les rapports de conférence, les brevets, les thèses,... sont des documents non publiés, appelés aussi "la littérature souterraine" ou "littérature grise". Ils sont caractérisés par des structures variables du fait qu'ils n'obéissent pas à des normes préalablement établies [...].* »².

Concernant les thèses de doctorat, elles prennent une place importante dans la littérature grise. En effet, même si les résultats de ces recherches sont publiés dans des articles primaires avant la soutenance de la thèse, elles sont considérées comme des documents scientifiques de référence puisqu'on y trouve les détails des recherches.

II.3.1.2. La littérature grise

Cette littérature peut renfermer plusieurs types de documents. Selon BEN ABDELLAH « *Les rapports de conférence, les brevets, les thèses...sont des documents non publiés, appelés aussi "la littérature souterraine" ou "littérature grise" . Ils sont caractérisés par des structures variables du fait qu'ils n'obéissent pas à des normes préalablement établies.* »³.

II.3.1.3. La littérature interne

Elle renferme les rapports préliminaires de fin de recherche, les correspondances entre les chercheurs, les rapports d'activités des laboratoires de recherche...

On trouve aussi dans cette littérature les propositions de recherche dans le but de trouver un financement sur les recherches accomplies par un laboratoire. Cette littérature prend énormément de temps pour un chercheur.

¹ Jeanne, HESCO. «*La formation des chercheurs à l'expression scientifique écrite*» In Langage et société . Juin 1980. P. 35

² Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 35

³ Ibid.

II.3.1.4. La littérature « utilitaire »

Elle est constituée de : dépôt de brevet, de la documentation de vulgarisation telle que les « magazines scientifiques » destinées à un public large ou à un public averti, etc..

II.3.1.5. Les ouvrages scientifiques ou monographiques

Ce sont des publications scientifiques qui se différencient des autres par le volume, le contenu et la structure. Définis comme (livres destinés aux étudiants dès 1er cycle universitaire ou aux chercheurs).

II.4. Caractéristiques des publications scientifiques (éléments de structure)

La littérature scientifique se distingue du reste de la littérature par une structuration plus ou moins claire selon la discipline, le type de l'écrit,... . En effet, le chercheur ou le scientifique doit accorder une importance au contenu ainsi qu'à la présentation de ses publications.

Pour cela, *BENICHOUX* appelle les chercheurs à s'intéresser plus à la rédaction et à la communication scientifique :

« A quoi servirait une recherche qui resterait méconnue de son consommateur véritable, c'est-à-dire l'auteur chercheur ? Il faut la vendre comme on vend une marchandise. Le produit c'est-à-dire le résultat de la recherche, devra être soigneusement présenté : pourquoi a-t-il été conçu, comment a-t-il été fabriqué, à quel nom compris depuis longtemps devrait inciter les chercheurs à s'intéresser à la rédaction et à la communication scientifique »¹.

De même cette structure est importante c'est elle qui permettra une meilleure compréhension du texte. C'est ainsi que *MACCINO* dit : *« de la même façon que nous possédons un squelette pour charpenter notre corps et lui permettre de se mouvoir, un texte a besoin d'avoir une structure porteuse qui facilite l'enchaînement des idées et permettre une plus grande compréhension de l'ensemble du message »².*

¹ Roger, *BENICHOUX*. Op. Cit. P. 42

² Charles, *MACCINO*. « *Savoir écrire un livre...un rapport,...un mémoire.... De la pensée à l'écriture* ». Ed Chronique Sociale. Lyon. 1995. P. 17

Il est à signaler que tout document scientifique ou non se présente sous deux formes, à savoir la structure physique et la structure logique.

II.4.1. *La structure physique*

La structure physique d'un écrit scientifique diffère selon le support du texte (revue, ouvrage, thèse,...) et la discipline. Vincent QUINT distingue deux niveaux de structure physique : macro-structure et micro-structure.

La notion de macro-structure couvre à peu près ce qu'on appelle la mise en page. Elle peut être décrite par des zones rectangulaires, contenues les unes dans les autres ou juxtaposées.

La micro-structure physique (le terme typographique est en fait plus approprié que « physique ») s'oppose à la macro-structure dans la mesure où elle est fortement liée au contenu et dépend peu du support. Elle sert essentiellement à faire ressortir certains aspects du texte. C'est elle qui met en évidence les passages ou les mots importants. Cela se fait en jouant sur le choix des polices ou des styles de caractère (*italique* ou **gras**), en soulignant, en insérant des signes de ponctuation, ect..

Le schéma suivant explique en représentation arborescente la structure physique d'une page d'un document :

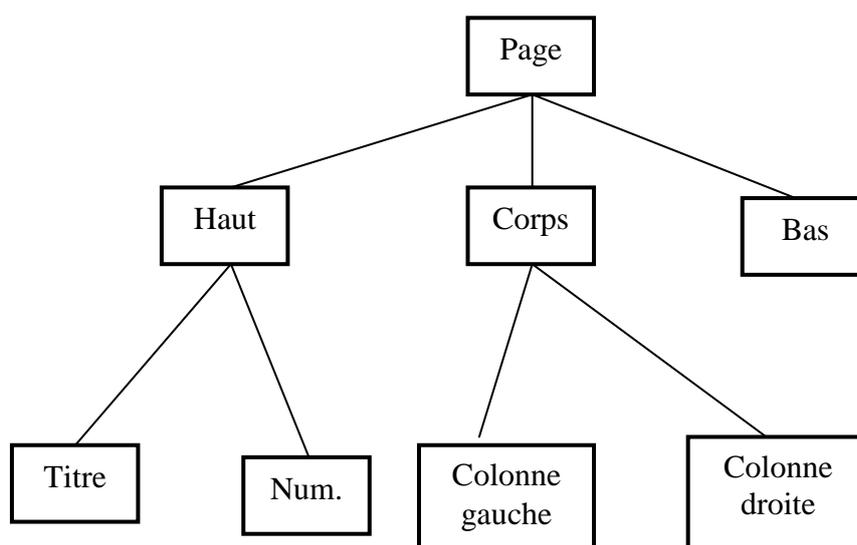


Schéma 4 : structure physique d'une page de document.

L'écrit scientifique se caractérise généralement par une structure physique propre, bien que les éléments de cette structure ne soient pas normalisés. Nous allons présenter, dans la partie suivante, quelques spécificités physiques de quelques écrits scientifiques.

II.4.1.1. *L'article de recherche scientifique*

Quelque soit le type de l'article scientifique, il possède des caractéristiques physiques propres. De ce fait, l'article de vulgarisation possède une spécificité physique liée à sa fonction.

En effet, d'après *BOURE*: « [...] le magazine scientifique a toujours une fonction distractive (d'où l'importance du visuel, couleurs, photos, dessins, ...et le soin apporté à la mise en page) »¹.

De même l'article primaire possède d'autres caractéristiques telles que sa longueur par rapport aux autres types d'articles. En effet, la longueur d'un article scientifique est généralement précisée et prédéfinie par la revue elle-même dans "les instructions aux auteurs" ou "notes aux contributeurs" qui exigent à ses auteurs la longueur en nombre de page ou nombre de mots.

Il est à signaler que la longueur de ces articles diffère selon la discipline, en science humaine par exemple, les articles sont généralement plus longs que ceux en sciences exactes.

II.4.1.2. *Les mémoires et les thèses*

Ce type d'écrits scientifiques, est caractérisé généralement par des spécificités physiques généralement recommandées par les encadreurs ou l'université même. A titre d'exemple, le nombre de pages est généralement limité, le format des feuilles est généralement de 21*29.7, le texte se présente sur le recto de la feuille uniquement...

Ces travaux universitaires ont une structure généralement connue par les universitaires (étudiants, enseignants, chercheurs,...).

¹ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 43

II.4.1.3. *Les ouvrages scientifiques*

La structure physique des monographies reste mal connue et très peu normalisée. Il n'existe dans la littérature des caractéristiques ou des recommandations intéressant les ouvrages. C'est un domaine qui intéresse les éditeurs et les compositeurs des ouvrages et non pas les auteurs des ouvrages scientifiques.

II.4.2. **La structure logique**

Un document scientifique doit avoir une structure logique bien définie et bien claire. En examinant quelques documents scientifiques, on constate que la structure logique de ces documents est généralement résumée dans le plan ou la table de matière.

En effet, pour rendre l'écrit scientifique accessible et compréhensible par les chercheurs les scientifiques doivent structurer leurs travaux d'une manière assez claire.

C'est ainsi *BENICHOUX* déclare que : « *la communauté scientifique doit essayer de débâbler les transferts scientifiques et les rendre internationalement intelligibles malgré la barrière des langues. Pour y parvenir, elle conseille de suivre des règles qu'elle souhaite rendre universelles, la plus importante d'entre elles concerne l'ordre et les séquences de l'exposé scientifique, mémorisés dans le schéma IMRED : Introduction, Matériel et méthodes, résultats et discussions IMRAD pour les anglophones* »¹.

Il est à noter que cette structure varie selon le genre de l'écrit (article, thèse,...) et la discipline. En effet, elle est loin d'être normalisée pour toute la littérature scientifique.

II.4.2.1. *L'article de recherche scientifique*

Le plan IMRED : les articles primaires surtout ceux des sciences expérimentales (biologie, médecine, agronomie,...) sont généralement structurés selon le plan IMRED : Les différentes parties de ce plan sont :

- ◆ **Introduction** : Dans cette partie, l'auteur de l'article doit dire l'essentiel, il doit citer les travaux de quelques auteurs indiqués dans la liste de références afin de se situer.

¹ Roger, BENICHOUX. Op. Cit. P. 56

- ◆ **Matériels et méthodes** : le but de cette partie est de faire connaître tous les détails possibles du travail entrepris pour permettre aux auteurs chercheurs (lecteurs et évaluateurs de l'article) sa reproduction pour vérification si nécessaire.
- ◆ **Résultats** : dans cette partie les résultats obtenus de l'expérience sont présentés en détail. Généralement cette partie contient des tableaux, des schémas ...afin de rendre la lecture plus claire et plus aisée.
- ◆ **Discussion** : ce chapitre est réservé aux commentaires des résultats, il se présente soit en une seule unité, ou en plusieurs sous-unités et ce en comparant les résultats entre eux, en les comparant avec ceux déjà publiés et enfin en répondant à l'hypothèse du travail présentée dans l'introduction et détaillée dans la partie matériel et méthodes.

Avec l'IMRED, on peut trouver d'autres types qui intéressent l'article scientifique et qui sont plus ou moins connus par la communauté scientifique.

Les clés du texte : en plus des parties essentielles (décrites dans le plan IMRED ou autre) de la structure d'un article scientifique et qui concerne le contenu du texte, il existe d'autres éléments référentiels qui ont un rôle important selon le genre de l'article. Ces éléments sont appelés les clefs du texte, ils renferment :

- **Le titre** : comme le dit *BENICHOUX* : « le titre d'un article scientifique sert d'enseigne, et le résumé en est la vitrine »¹, c'est pourquoi il doit être soigneusement choisi.

- **L'auteur** : généralement on trouve le nom du (ou des) auteur (s) ainsi que l'affiliation institutionnelle dans laquelle est menée la recherche objet de l'article.

- **Le résumé** : généralement placé au début de l'article, il constitue avec la conclusion la partie la plus lue des articles scientifiques c'est pourquoi il doit être soigneusement rédigé.

- **Les mots clés** : ils présentent une spécificité des articles scientifiques. Ces mots sont généralement choisis par l'auteur de l'article.

- **la bibliographie** : L'article scientifique se caractérise par une solide bibliographie dont les références sont généralement classées selon deux systèmes différents.

Quant aux autres écrits scientifiques, ils ont généralement une structure logique non claire. Cette structure est généralement définie dans la table de matières ou le sommaire du document.

II.4.2.2. Mémoires et thèses

¹ Roger, BENICHOUX. Op. Cit. P. 70

Les travaux universitaires (mémoires et thèses) n'ont pas une structure logique normalisée surtout dans le corps du texte, ces structures diffèrent d'une discipline à une autre.

En effet, plusieurs auteurs se sont intéressés à donner des rubriques que doit contenir un travail universitaire parmi ces rubriques, nous présentons celle proposée par ROOVEYRAN : « préliminaire (couvertures, page de titre, sommaire,...) ; texte (introduction, corps du texte, conclusion...) ; appareil de référence (bibliographie, annexes, index,...) ; tables (tables des matières, des illustrations, ...) et enfin résumé et mots clés »¹.

Dans certaines disciplines, la structure logique des thèses est généralement définie comme en médecine et en biologie. D'après BESONCAN la thèse comprend les parties suivantes : « titre, dédicace, introduction, techniques (ou méthode), observations, récapitulations des observations ou résultats, discussion, résumé ou (conclusions), références, et table des matières »².

II.4.2.3. Les ouvrages scientifiques

En général, la structure logique d'un ouvrage diffère d'une discipline à une autre voire même d'un ouvrage à un autre. D'après FEBVRE & GIOROAN : « un ouvrage scientifique est structuré. Les subdivisions qui lui sont particulières sont : préface et remerciements, avant propos, table des matières ou sommaire, introduction, bibliographie, glossaire...elles ont un agencement et un contenu dont la connaissance et la pratique facilitent la recherche de l'information à l'intérieur des livres parfois volumineux et complexes »³.

II.4.3. Morphosyntaxe des articles de recherche scientifique

Nous constatons de cette hiérarchisation que, l'article de recherche scientifique est un genre fortement structuré, soumis à des contraintes de forme qui ne relèvent pas d'un choix personnel de l'auteur. Ceci nous mènera vers l'exposition de certains éléments morphosyntaxiques les plus manifestés du genre de l'article.

II.4.3. Morphosyntaxe des articles de recherche scientifique

¹ Mohamed, BENROMDHANE. Op. Cit. P. 51

² François. BESANCON. « Votre première publication : comment construire et exposer votre première publication : Comment construire et exposer votre première publication ». Op. Cit. P. 76

³ Mohamed, BENROMDHANE. Op Cit. P. 53

II.4.3.1. *La ponctuation*

Selon les résultats des recherches menées autour d'une perspective de mise en contraste de genres¹, *les parenthèses* semblent être liées aux tournures de formalisation et de dégression ainsi qu'à la présence importante de référence².

Il en va de même pour les autres marques de ponctuation, telles que les : *deux points*, correspondants à une dimension démonstrative des textes scientifiques, ainsi que *les tirets*, renvoyant aux indices de liste et aux symboles mathématiques négatifs ou de ponctuation, et indiquant une présence de métalangage et de marques de formalisation, fonction qu'acquièrent aussi *les crochets* et *les accolades*³.

Le fonctionnement de ces éléments et d'autres est lié à la longueur des textes qui, plus sont longs plus ils contiennent de virgule, de *relations prépositionnels* et *proportionnels*, et plus sont courts, plus ils contiennent de *slashes* et de *deux points*⁴.

En revanche, *les points de suspension* et *d'exclamation*, représentent une présence moins importante que celle des autres marques.

II.4.3.2. *Les temps verbaux*

Les temps verbaux, se répartissent sur les différentes sections, et ceci d'une manière spécifique au genre de l'article.

L'emploi du *futur simple* semble être caractéristique du début du texte, associé aux marques de première personne de pluriel.

Alors que le *passé composé* et le *conditionnel* liés à la conclusion remplissent une fonction de **rappel** et permettent de relancer de nouvelles hypothèses.

Quant au *présent*, il est le temps le plus observable dans un article de recherche scientifique, ayant pour fonction l'*affirmation* des réalités abordées.

¹ Céline, POUDAT et François RASTIER. Op. Cit. ?

² Céline, POUDAT. Op. Cit. P. 108

³ Céline, POUDAT. Op. Cit. P. 108

⁴ Ibid. P. 112

Dans un article de recherche, les temps verbaux sont associés généralement à un certain type de verbes intransitifs, transitifs, indirects et impersonnels¹.

II.4.3.3. *Les numéros*

Les articles de recherche sont marqués par une présence considérable de numéros cardinaux, de date et d'ordinaux. La première catégorie constitue les numéros les plus représentés, alors que les ordinaux et les dates sont généralement corrélés à une référence bibliographique, aux noms propres, aux parenthèses et aux abréviations.

II.4.3.4. *Les marques de formulation*

- ◆ **Les symboles** : constituent les éléments les plus apparents du genre de l'article, et qui caractérisent aussi la totalité des textes scientifiques.
- ◆ **Les sigles et les acronymes** : quant à eux, ils représentent une présence importante au sein de l'article, ils expriment la thématique traitée et renvoient à un objet précis : institution publique, des objets de nature institutionnelle...etc.
- ◆ **Les abréviations** : constituent aussi des éléments importants du corps de l'article et représentent une catégorie hétérogène.

II.4.4. Procédés d'objectivation

II.4.4.1. *Types de phrases*

- **Prédominance de la phrase déclarative (par opposition aux phrases interrogative, impérative et exclamative) :**

C'est un procédé de description et d'énonciation des faits, permettant à l'auteur d'introduire et de formuler ses écrits, de les exposer, de montrer et de rappeler les écrits de quelqu'un d'autre.

¹ Ibid. P. 126

Néanmoins, l'emploi de *la phrase interrogative* est, dans un discours scientifique, remarquable, elle sert, bien que son emploi soit occasionnel, à formuler une question principale, une problématique, ou des questions soulevées au cours du travail.

La phrase impérative, quant à elle, est digne d'être prise en considération, quoi que son emploi soit occasionnel aussi, l'auteur y recourt pour établir un lien avec le destinataire potentiel, en employant des verbes à la première personne.

Quant à *la phrase exclamative*, elle est relativement absente.

➤ **Complexité de la phrase scientifique**

Dans un discours scientifique, la phrase est d'une nature complexe, elle est dans la majorité des cas longue, composée de plusieurs subordonnées (relatives, circonstancielles et complétives) et coordonnée par des procédés tels que : les conjonctions de coordination, les procédés d'explication ...etc. Ou encore, liées à l'aide de la ponctuation, correspondant au processus d'explication : les deux points, le point virgule,... et contenant de ce fait un nombre très élevé de verbes conjugués et d'éléments explicatifs.¹

II.4.4.2. Dépersonnalisation et distanciation

La dépersonnalisation et la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos se manifestent dans son discours à travers la manifestation des pronoms personnels dont la position et le statut sont différents.

On assiste donc à une prédominance du pronom indéfini *on*, ainsi qu'une importance présence de la *troisième personne du singulier* et du *pluriel*, sans négliger la fréquence très élevée de tournures impersonnelles, manifestées par le *il impersonnel* associé à un effort d'objectivation et de dépersonnalisation.

II.4.4.3. La notion de temps

Le présent de l'indicatif constitue le temps le plus utilisé dans les énoncés scientifiques, en exprimant la permanence ou l'atemporalité, et dont le but est de représenter des vérités générales.

¹ « Respecter les caractéristiques du discours scientifiques ». [En ligne]. P. 7
[http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours scientifique.doc](http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours%20scientifique.doc)

De même, *le passé composé* et *le futur* sont employés fréquemment dans les introductions et les conclusions dans le but d'expliquer la démarche du travail ou à revenir sur les résultats précédents¹.

II.4.4.4. La transformation par nominalisation

La transformation par nominalisation joue un rôle important dans la structuration et l'objectivation du discours scientifique dont les groupes nominaux comportent des compléments de noms.²

On parle ainsi de noms d'action, d'agent, d'instrument et de qualité, utilisés pour désigner la qualité de l'élément ou du phénomène scientifique étudié³.

II.4.4.5. Souci constant de la précision et de la concision

Ces deux spécificités du discours scientifique apparaissent clairement dans le choix des mots justes, corrects et appropriés à la norme du français écrit standard, et qui nécessitent un recours au sens propre en négligeant tout emploi de mots imprécis et indéterminés, du fait que l'objectif du discours scientifique est de transmettre une information claire et précise.

La présence du lexique spécialisé et semi-spécialisé est essentielle, en renforçant la précision du discours scientifique dont la spécificité de chaque domaine nécessite l'usage de ces éléments de spécialité.

II.4.5. Style de l'écrit scientifique

Selon Charles MACCIO : « *le style c'est la manière d'utiliser les moyens d'expression du langage, pour communiquer avec autrui, de façon personnelle propre à un auteur, l'expression "le style c'est l'homme" le confirme* »⁴. Il peut avoir trois caractéristiques :

- Le style est le reflet de **la vérité** de l'auteur ;
- Le style est **l'individualité** ;

¹ « *Respecter les caractéristiques du discours scientifiques* ». Op. Cit. P. 6. 7

² Gérard, VIGNER. « *Lire : du texte au sens* ». Paris. CLE international, 1979.P. 99

³ Gérard, VIGNER et Alix, MARTIN. « *Le français technique* ». : Hachette/Larousse. Coll. Le français dans le monde, 1976. PP. 21- 23

⁴ Charles, MACCIO. « *Savoir écrire un livre...un rapport, ...un mémoire.... De la pensée à l'écriture* ». Op. Cit. P. 67

- Le style c'est la **simplicité**.

Le style de la littérature scientifique est généralement plus contraint par rapport au style du reste de la littérature, en effet, les auteurs scientifiques sont souvent appelés à donner une importance à leurs styles d'écriture et d'être les plus clairs possible. Dans ce sens *LYNCH* recommande aux auteurs des "documents scientifiques" de se concentrer plus sur leurs styles d'écriture et de se souvenir d'être clairs, logiques et simples¹.

Toutefois, le style de l'écrit scientifique varie selon le type de l'écrit et dans un même document, il varie selon la partie ou le chapitre en question. En effet, le style de l'introduction est souvent descriptif, il permet à l'auteur de décrire les faits et de se situer par rapport aux autres chercheurs. Dans la partie discussion ou interprétation domine le style argumentatif. Pour le résumé et selon la norme NF Z 44-004 : "la forme réduite du résumé impose un style dense, mais la lecture doit rester aisée... une certaine variété dans le style aide à soutenir l'attention".

Bien que le discours de la science soit conçu comme le discours impersonnel de vérité, les articles de recherches scientifiques se démarquent par le recours au style personnel. Ce dernier semble être lié à la position sociale et statutaire ainsi que le degré de l'accréditation et la reconnaissance de l'auteur au sein de la communauté scientifique.

Les articles de recherches étant inscrits dans cette communauté plus large, sont marqués par l'usage d'un style neutre et ceci à travers les procédures de sélection anonymes, c'est dans ce contexte que l'accrédité et l'expertise de l'auteur lui offrent le privilège de pratiquer un style spécifique à lui, tandis que les chercheurs moins connus sont limités aux normes du discours scientifique².

Conclusion

Nous avons essayé, dans ce chapitre, de montrer l'intérêt que soulève le genre en question au sein de la communauté scientifique, en exposant, dans un premier lieu, les différents types du discours scientifique.

De même et sans rentrer dans les détails, nous avons tenté d'explorer les différentes caractéristiques de l'article de recherche, en nous appuyant sur deux points : le niveau structurel et

¹ Mohamed, BENROMDHANE. Op. Cit. P. 55

² Céline, POUDAT. Op. Cit. P. 62

morphosyntaxique et ceci pour montrer que le genre de l'article peut refléter un genre plus formalisé.

Nous envisageons donc de poursuivre l'analyse dans le chapitre suivant, constituant un point d'intersection entre les deux chapitres qui le précèdent, du fait qu'il représente une rencontre entre, d'une part, les données de la théorie d'énonciation, et d'autre part, les principaux éléments constitutifs de l'article de recherche scientifique.

Chapitre III

Approfondissement en corpus

«Objectivité: Camouflage de subjectivité.»¹

Georges ELGOZY

¹ GEORGES, Elgozy. Économiste français.

<http://blog.dicocitations.com/objectivite-camouflage-de-subjectivite/>

Comme nous l'avons signalé plus haut, un texte n'est jamais neutre ou dépourvu de traces personnelles. Ces dernières sont les indices d'une responsabilité prise par l'auteur envers ses propos par lesquels il y est (explicitement ou implicitement) présent, et comme l'affirme *Dominique MAINGUENEAU* : « *Toute parole vient d'un énonciateur incarné; même écrit, un texte est porté par une voix, celle d'un sujet au delà- du texte* »¹.

C'est cette voix de sujet parlant que nous essayons d'analyser dans ce chapitre, en nous basant sur les données de l'approche énonciative et les caractéristiques du discours scientifique citées dans les chapitres précédents, tout en nous appuyant sur le pronom impersonnel « *il* », étant donné qu'il représente dans cette perspective une entrée particulièrement intéressante : il doit permettre de mieux cerner la tendance à l'effacement énonciatif caractéristique de l'écrit scientifique, et dont il est l'un des emblèmes majeurs en français.

Suivant une étude syntaxique et énonciative de ses occurrences, nous pouvons ainsi fournir des données sur l'importance prise par ces tours et sur la phraséologie de l'article.

Dans ce chapitre, nous aborderons cette question d'un point de vue phraséologique et énonciatif, en traitant des constructions récurrentes du *il* impersonnel, ces constructions nous semblent indiquer la tension qui existe entre effacement énonciatif et l'exergue d'une subjectivité. Ceci à travers le glissement d'exemples que nous tirerons des articles de notre corpus.

III.1. Description du corpus

Notre corpus est constitué d'une cinquantaine d'articles spécialisés en science du langage.

III.1.1. Choix du support (les revues)

Pour analyser la figure de l'auteur dans le discours scientifique, nous avons choisi comme littérature des articles extraits d'un périodique algérien à large diffusion, spécialisé en science du langage.

Pour quoi ce choix de périodique ?

Deux raisons essentielles justifient notre choix de la revue comme support de travail :

¹ Dominique, MAINGUENEAU. « *Analyser les textes de communication* ». Paris : DUNOD, 1998. P. 77

D'une part, notre orientation est faite sur ce type de littérature vu sa longueur raisonnable par rapport aux ouvrages thèses ou autres plus ou moins volumineux. En effet, les articles de ce périodique sont généralement de longueur limitée, ce qui facilite leur analyse.

D'autre part, les articles des périodiques représentent la principale source d'information des scientifiques, d'après *OUMIMA Bekkari* « *Prés des [...] écrits de la littérature scientifique revêt de la forme d'articles de périodiques, et 70 à 90% des documents recherchés par les scientifiques sont des articles* »¹

Après avoir fixé le support du travail, il a fallu choisir la revue à partir de laquelle on va extraire nos articles. En fait, ce choix n'était pas fortuit, il a été déterminé par plusieurs critères à savoir :

- La disponibilité de la revue (par un accès libre).
- La langue : pour pouvoir l'inclure dans notre corpus, nous avons opté pour des articles écrits en langue française
- Le type de la revue : pour diversifier notre échantillon et pour qu'il soit le plus représentatif possible, il a fallu trouver une revue publiant principalement des résultats originaux de recherches, en regroupant en même temps plusieurs disciplines.
- La place de la revue dans la communication scientifique, la revue à choisir doit avoir un bon impact.

Nous avons jugé que ces critères déterminants se trouvent réunis dans la revue « Synergie Algérie » que nous présentons ci-dessous :

III.1.2. Présentation de la revue

"Synergie Algérie" : est une revue de l'Ecole Doctorale Algérienne de France (EDAF) et qui prend indiscutablement la tête de toutes les revues GERFLINT (Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale), pour sa large diffusion malgré sa naissance récente qui date de 2007.

Le principe fondateur de ce groupe est la défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines. Il a pour vocation de promouvoir le dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures. Comme les autres publications analogues du réseau,

¹ Mohamed, BENROMDHANE. Op. Cit. P. 56

"*Synergie Algérie*" est ouverte à la communication scientifique, particulièrement aux jeunes chercheurs, mais également à l'ensemble des intellectuels souhaitant apporter une réflexion sur les thématiques proposées.

"*Synergie Algérie*" est d'une dominance en science du langage. (Linguistique, pragmatique, et didactiques des langues), en représentant un total de 15000 pages pour 140 articles publiés. Elle explore également les domaines littéraires, philosophiques, culturels et historiques sur lesquels les recherches de l'Ecole Doctorale de Français en Algérie ont abondamment médité.

III.1.3. Critères de choix des articles

Une fois les revues fixées, nous avons procédé au choix des articles à étudier. Dans cet éventail, nous avons cherché à construire notre corpus par un échantillon d'articles variés afin qu'il soit le plus représentatif possible. C'est ainsi que nous étions limités par la discipline de l'article.

Nous avons choisi au hasard trois à cinq articles par numéro et dont la longueur moyenne est de 8,12 pages.

De même, les articles ont été extraits de trois disciplines distinctes : La science de l'éducation, la sociolinguistique et la linguistique.

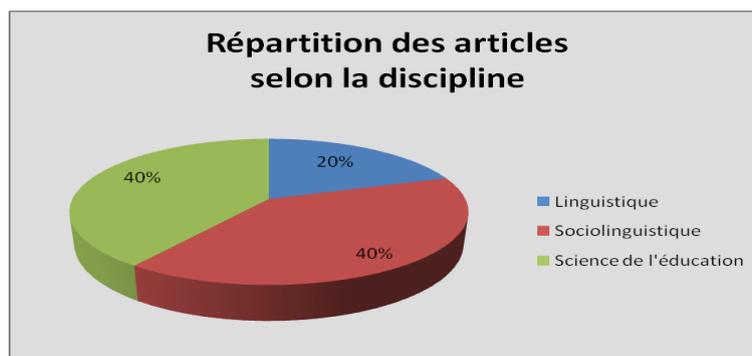
Dans l'ensemble, le corpus contient 416 pages, mais seuls les textes non anonymes ont été pris en compte, en ignorant les pages de bibliographie, les annexes et les pages des articles contenant uniquement des bases non verbales comme des tableaux et des graphes.

III.1.4. Composition de l'échantillon

Notre échantillon est composé de 50 articles répartis comme suit :

- ✓ 20 articles en science de l'éducation
- ✓ 20 articles en sociolinguistique
- ✓ 10 articles en linguistique

Revue	Type de l'article	Discipline	Nombre d'articles
Synergie Algérie	Article de recherche	Science de l'éducation	20
		Sociolinguistique	20
		linguistique	10
		Total général	50



Graphique n° 1: Répartition des articles

III.1.5. Démarche d'analyse

Dans notre analyse du corpus, nous avons opté pour une méthode manuelle afin d'identifier le nombre de pronoms employés, dans les différents articles, ainsi que les constructions les plus fréquentes des tournures impersonnelles.

Pour mener à bien notre étude, nous avons mis les résultats obtenus dans des tableaux présentés dans la partie pratique, portant sur l'ensemble des constructions les plus fréquentes.

III.2. Analyse et interprétation

III.2.1. Les occurrences et le taux de « il » impersonnel

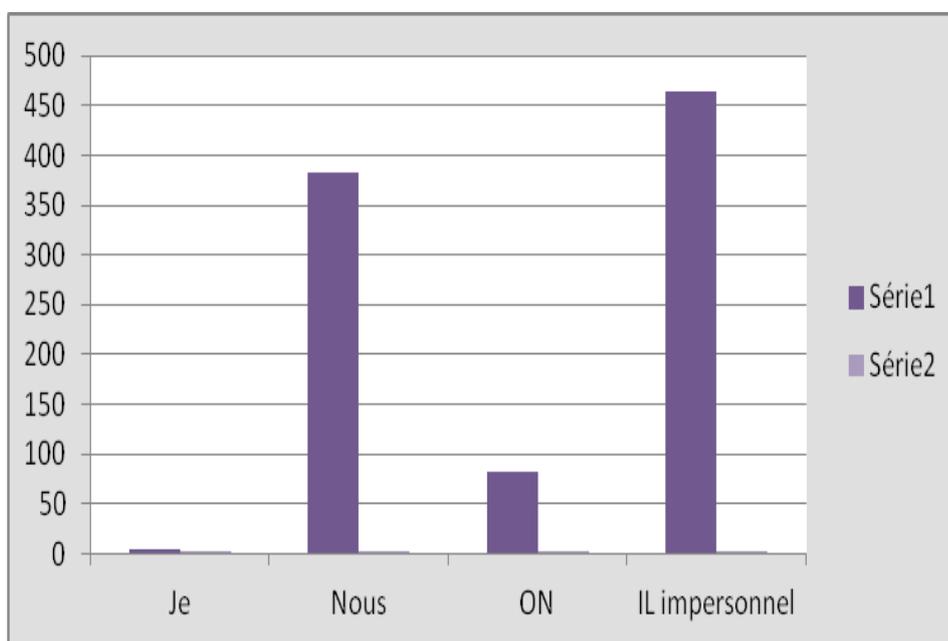
Nous avons procédé à un relevé exhaustif de tous les pronoms personnels sujets et du « il » impersonnel dans les 50 articles. Puis nous avons calculé la fréquence¹ de chaque pronom par rapport au nombre de mots dans les textes.

¹ Note : le pourcentage des pronoms est calculé par rapport au nombre total des mots dans les articles (environ : 275.000 mots)

III.2.2. la répartition des pronoms personnels sujets et du « il » impersonnel dans les textes entiers.

Pronoms	<i>Je</i>	<i>Nous</i>	<i>On</i>	<i>Il impersonnel</i>
Nombre	05	380	82	464
Taux	0.0018%	0.13%	0.029%	0.16%

L'histogramme suivant illustre la répartition des pronoms personnels sujets et du « il » impersonnel dans les textes entiers.



Graphique n° 2 : Répartition des pronoms personnels sujets et du « il » impersonnel dans les textes entiers.

La consultation des résultats obtenus nous a révélé la prédominance du « il » impersonnel. Le taux fort de « il » impersonnel par rapport à l'ensemble des pronoms personnels sujets est un indice d'un mode de prise en charge énonciative spécifique. Le comptage atteste la présence significativement plus forte de tours impersonnels dans les articles. En valeur absolue, un article totalise ainsi 9 *il* impersonnel, plus de la moitié des articles du corpus comptent moins de 10 *il* impersonnel, 19 articles en comptent plus de 10 *il* impersonnel, alors que 5 en comptent plus de 20.

En moyenne, les articles comprennent 9.28 *il* impersonnel, pour un minimum de 2 et un maximum de 59.

III.2.3. Les constructions les plus fréquentes avec le « il » impersonnel

L'importance de ces tours impersonnels au regard de la présence de marques personnelles dans l'article nous invite à s'interroger :

Quand ce *il* impersonnel est-il employé?

Il nous a semblé intéressant de nous pencher sur les caractéristiques syntaxiques et énonciatives de ces tours :

L'objectif est de repérer des constructions phrastiques privilégiées et d'observer dans quelle mesure le *il* impersonnel s'associe à des formes d'inscription du locuteur, dont le point de vue se construisait ainsi dans une tension entre l'effacement énonciatif des constructions impersonnelles et ces formes de manifestation d'une subjectivité.

Pour ce faire, nous avons procédé manuellement à une analyse des occurrences du *il* impersonnel et la quantification des vocables antéposés et postposés. L'examen des occurrences en contexte nous a permis à faire émerger les constructions les plus fréquentes et de voir en quoi le *il* impersonnel s'associe à des marques de subjectivité ou de dédoublement de points de vue (par exemple, des marques de la première personne comme dans « *il me semble* », des épistémiques comme (*sembler, vrai*), des axiologiques comme (*difficile*) ou encore le phénomène polyphonique de la négation comme dans (*il n'est pas question*).

Les constructions les plus fréquentes que l'on peut identifier en contexte figurant à droite sont les suivantes¹ : (occurrences en valeurs absolues à envisager en regard du nombre total de *il* impersonnel 464) :

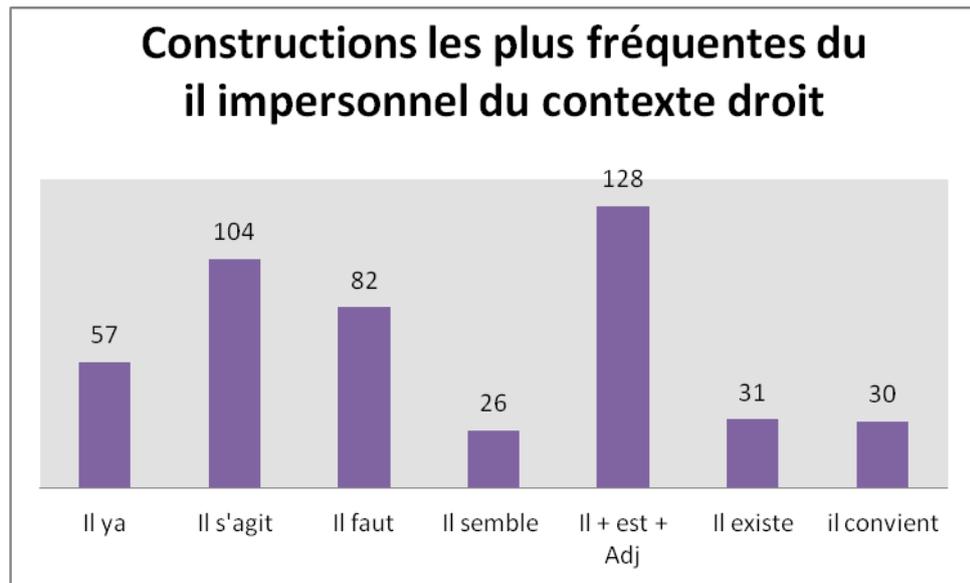
Constructions	Exemples	Occurrences
Il + y + avoir	Il ya des passages...	57
Il + s'agir + (DétN/Vinf)	Il s'agit d'un ensemble hétéroclite...	104
Il + falloir + Vinf/DétN/queP	Il faut définir l'interculturel...	82
Il + semble + queP	Il semble que le projet...	26

¹ Liste des abréviations utilisées dans les deux tableaux :

Dét = déterminant, N = nom, V = verbe, Vinf = verbe à l'infinitif, que P = proposition subordonnée complétive.

Il + être + adjectif	Il est difficile de faire... Il est important ...	128
Il + convenir + de + Vinf	Il convient de les initier... Il convient de choisir...	30
Il + exister + DétN	Il existe une relation...	31

Les constructions les plus fréquentes du « il » impersonnel en contexte droit.



Graphique n°3: Constructions les plus fréquentes du il impersonnel du contexte droit

III.2.4. Les constructions de fréquence moindre du « il » impersonnel

Et de fréquence moindre toutefois :

Constructions	Exemples	Occurrences
Il est + N/Dét N	Il est ici question...	13
Il en est ainsi ; il en est/va de même	Il va sans dire... Il en est de même...	10
Il + rester/demeurer + que P	Il n'en reste pas moins vrai Il n'en reste pas que...	03
Il + être + à + V inf	Il est à souligner que...	10
Il va	Il va sans dire...	03
Il + suffir + de + V inf	Il suffirait de rappeler...	08
Autres verbes en construction impersonnelle	Notamment : s'opère, s'avère, résulte, paraître, arriver...	

III.2.5. Les autres constructions fréquentes du « il » impersonnel en contexte droit.

Si ces constructions sont les plus fréquentes, on observe cependant des fréquences spécifiques de l'une à l'autre. Ainsi se sont les constructions « *il + être+ adj* » (*il est vrai*) (128 occurrences) et « *il + s'agir* » (*il s'agit de*) (104 occurrences) qui dominent les emplois du « *il* » impersonnel bien que les formes « *il + falloir* » (*il faut*) et « *il ya* » soient bien représentées avec (82 et 57 occurrences).

Outre ces constructions et l'emploi fort du verbe « *exister* », on observe par ailleurs un emploi relativement important de « *convenir* » et « *sembler* » et dans une moindre mesure de « *il reste* », « *il va* ». D'autres constructions comme des expressions lexicalement figées et intuitivement caractéristiques du discours scientifique « *il en est ainsi* », « *il en va de même* », ou encore « *il n'en demeure pas moins* » et « *il est question* ».

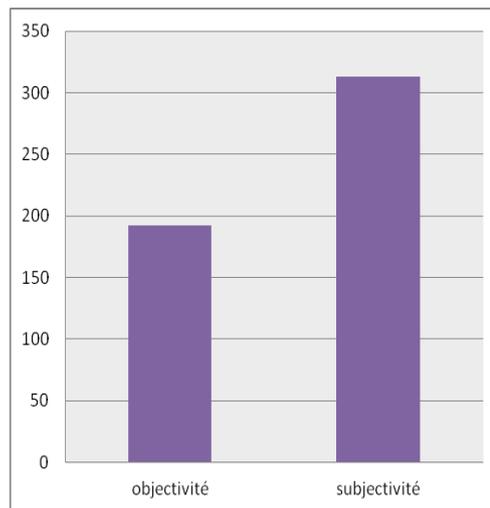
L'effet de subjectivation est particulièrement visible avec (*il +être+ Adj, il convient, il faut, il semble*), associations d'ailleurs remarquées au niveau textuel.

Bien qu'elles n'aient pas les mêmes emplois et valeurs, d'autres types de structures également très représentées dans le corpus participent à la mise en place de cette subjectivité : (*il est question, il en est ainsi/de même, il est à souligner, il suffit, ...*).

III.3. Etude quantitative

III.3.1. Le taux de subjectivité et d'objectivité

La proportion de ces dernières structures dans l'article est importante, on en relève pas moins de 313, soient les 2/3 du nombre total des structures.



Graphique n°4 : le taux de subjectivité et d'objectivité

Comme l'illustre **le graphique n°4**, nous constatons que le taux de subjectivité est très élevé par rapport à celui de l'objectivité.

Il est à noter que les constructions où le « *il* » impersonnel se trouve en tête de la phrase sont très fréquentes (225 occurrences : 48.49%).

Il est évident que ce sont les groupes de jeunes concentrés notamment dans les milieux urbains qui sont en grande partie responsables de la dynamique en cours, une pratique linguistique courante voire quasi naturelle chez tous les Algériens, en général et les jeunes, en particulier. [Article n° 03, P : 231]

Il s'agit d'entraîner l'élève à l'expression écrite par le biais d'une familiarisation progressive avec les différents types d'écrit : rédaction collective puis individuelle de textes... [Article n° 03, P : 230]

Il est vrai, nous dit Francine Cicurel, que « la présence du professeur, qui guide l'apprentissage, qui assure la 'médiation' entre la langue, le public et les activités d'enseignement, est un élément incontournable »... [Article n° 18, P : 64]

Concernant le contexte gauche, la construction « *il y a* » s'emploie fréquemment pour faire l'objet d'une focalisation.

En conclusion, l'idée qu'**il y a** une pertinence à l'existence d'un rapport à l'écriture fait de données nombreuses et hétérogènes permettant une meilleure connaissance du sujet-scripteur est une dimension dont la didactique de l'écrit doit s'emparer... [Article n° 14, P : 104]

Les résultats obtenus nous permettent de noter qu'**il y a** une différence d'informations produites lors des deux activités de réécritures au niveau de trois types d'informations : culturelles, naturelles et subjectives. [Article n° 34, P : 101]

[...], c'est pourquoi **il y a** lieu d'encourager la réflexion linguistique dont le louable effort de compréhension préserve des dépassements mêmes... [Article n° 37, P : 31]

III.3.2. *Les constructions* du « **il** » *impersonnel en contexte gauche.*

On retrouve par ailleurs les constructions mises en évidence en contexte gauche, notamment les verbes modaux apparaissent ici avec une inversion du *il* impersonnel, dans des tours non moins caractéristiques de la phraséologie du discours scientifique : « *en est-il* » (6 occurrences), « *faut/faudrait-il* » (4 occurrences) et également la formule « *existe-il* » qui apparaît 3 fois.

Qu'en est-il vraiment en 2007 ? A-t-on pu relever le défi dans les autres secteurs techniques et scientifiques? Ces secteurs continuent-ils à fonctionner toujours en français? Les instructions ont-elles été suivies et appliquées à la Sonatrach ? [Article n° 19, P : 104]

[...], **faut-il** encourager les élèves à exploiter leur compétence créative en matière du lexique construit ou devons-nous, en tant qu'enseignants, restreindre cette compétence créative car ne respectant par les limites du lexique conventionnel du français ? [Article n° 45, P : 82]

« **Existe-t-il** encore beaucoup de pratiques intellectuelles qui ne soient pas affectées par la numérisation ? ». [Article n° 37, P : 29]

Existe-t-il une pédagogie de la lecture- écriture littéraire ? [Article n° 01, P : 185]

Les autres éléments intervenant en contexte gauche sont des pronoms relatifs (*où, dont, que*) et secondairement d'autres subordonnants (*comme et lorsque*).

Contrairement à l'école primaire **où il** arrive à l'enseignant de corriger lui-même les fautes d'orthographe, en recopiant lisiblement le texte d'un petit apprenant, au lycée et au collège, l'enseignant signale les erreurs pour que l'apprenant les corrige, au besoin avec son aide. [Article n° 01, P : 64]

Dans cette optique le rapport à l'écriture d'un sujet est bien le rapport de ce sujet à « un objet extérieur à lui », objet **dont il** existe une description (transcription) linguistique indépendante de lui et des usages qu'il peut en faire dans le cadre d'une pratique sociale porteuse de codes et de valeurs plus au moins conscients. [Article n° 14, P : 100]

L'hypothèse de Sperber et Wilson est **qu'il** existe un principe cognitif général, le principe d'ertinence³ qui, grossièrement, permet de sélectionner parmi l'ensemble des assomptions contextuelles possibles, les assomptions les plus appropriées à la situation. [Article n° 17, P : 40]

Comme ces variables culturelles sont apprises, on peut présumer **qu'il** est possible d'en apprendre d'autres, **comme il** est possible d'apprendre une autre langue. [Article n° 07, P : 22]

Quand le prénom est désigné, c'est surtout **lorsqu'il** s'agit de décrire uniquement sa beauté, sa douceur, sa sagesse. [Article n° 02, P : 122]

Enfin, précédant le « *il* » impersonnel, on relève des connecteurs, notamment *mais* (10 occurrences), *cependant*, *lorsque*, *comme* (3, 4, 2 occurrences), *ainsi* (3 occurrences) et *aussi*, *et est* relativement fréquent (17 occurrences).

Enseigner la culture laisse penser qu'il s'agit de transmettre un savoir encyclopédique à l'apprenant, que ce soit un savoir relatif à la culture avec un grand C ou à celle qui est avec un petit c. **Mais, il** est à signaler que tout acte d'enseignement d'une culture étrangère représente une formation à la compétence interculturelle du fait qu'il relie les deux cultures « culture source et culture cible ». [Article n° 05, P: 270]

Cependant, il faut savoir que l'apprenant algérien est pris en charge par un enseignement essentiellement en langue arabe dès son accession à l'école. [Article n° 41, P: 100]

Ainsi en est-il, par exemple, des légendes inscrites au bas ou au dos de photos de famille. Ce même rôle semble être celui des indications écrites figurant sur certains schémas et se rapportant aux codes utilisés dans la cartographie ou dans le graphique. [Article n° 06, P : 237]

Aussi, il n'y a pas de contraintes au niveau du déterminant lorsque le nom qualités est employé avec le verbe avoir : [Article n° 23, P : 112]

Tous les textes appartiennent à des types ou à des genres, c'est en quoi ils sont lisibles car l'appartenance à un genre crée l'horizon d'attente sans lequel il n'existe pas de lecture possible, **et il** faut bien apprendre à les reconnaître. [Article n° 01, P : 211]

Quant aux verbes en contexte gauche, il s'agit, outre les verbes modaux et les constructions figées qu'on a évoquées, de verbes caractéristiques de balises méta-textuelles comme (*signaler*, *souligner*, *noter*, *cerner*, *constater*, ...).

Il est à signaler qu'actuellement, la didactique des langues milite en faveur d'une formation optimale d'un apprenant conçu comme un acteur social censé apprendre par le fait même de l'interaction et au sein du groupe car ... [Article n° 05, P : 266]

[...], **il est à noter** qu'il n'est pas le seul moule de création. Car, en plus de la suffixation, les bases dérivationnelles de ces lexies sont le fruit du recours à différents procédés. [Article n° 48, P : 53]

Il est à constater que ces constructions ne constituent pas des phrases de stricte concaténation: il est quasi impossible de dire d'une façon catégorique quel en est le prédicat et quels en sont les arguments. Ceci revient à dire qu'elles sont le produit d'une transformation... [Article n° 42, P : 109]

[...], **il est à retenir** les parlars hybrides alternés entre arabe dialectal/français pour la majorité des cas et les rapports duels entretenus entre berbère/français selon les variétés régionales existantes. [Article n° 45, P: 257]

Ces constructions syntaxiques dans lesquelles le « *il* » impersonnel entre de manière privilégiée permettent de dégager quelques éléments figés caractéristiques du discours scientifique (par exemple : *semble-il, il convient de, il existe*). Ainsi que les constructions (*il existe et quoi qu'il en soit*).

Dans les sociétés en développement, la question ne se pose presque pas dans la mesure où un passage nécessaire ne s'est pas encore réalisé, à savoir celui de la transformation, inéluctable **semble-t-il** au regard de l'avancée technologique, de la société industrielle en société du savoir. [Article n° 37, P : 27]

Là, **il convient d'**interroger d'autres données qui entrent dans le processus d'écriture. Recourir au rapport à l'écriture est, à notre sens, susceptible d'expliquer la réussite ou l'échec de l'acte d'écrire. [Article n° 11, P : 108]

S'il existe des différences dans les langues, **il en existe** autant dans la communication non verbale des différentes cultures : là aussi le code peut changer d'un groupe à l'autre, et faire naître des malentendus, voire des conflits. [Article n° 07, P : 16]

Les traits phraséologiques liés à l'emploi du *il* impersonnel méritent d'être abordés également d'un point de vue énonciatif : dans les locutions verbales impersonnelles comme dans les structures attributives, on voit comment l'impersonnel peut servir de formes de modalité aléthiques, ayant trait à ce qui est (ainsi en est-il du présentatif *il ya*, et des locutions impersonnelles *il existe, il s'agit de*).

[...], **il y a** signification naturelle, lorsqu'un phénomène est mis en rapport avec ses effets ou ses conséquences, sans que cette mise en rapport soit au préalable le fait d'une interprétation... [Article n° 17, P : 36]

Il existe en arabe trois voyelles se répartissant sur deux degrés d'aperture : une voyelle ouverte [a] () deux voyelles fermées : une antérieure : [i] () une postérieure : [u].(). Ces voyelles existent sous deux formes ; brèves et longues, l'allongement étant en arabe distinctif. [Article n° 26, P : 27]

Il s'agit de l'étape qui va préparer la compréhension du document de départ... [Article n° 03, P : 229]

III.3.3. Les constructions récurrentes et significatives quant à la construction du point de vue

Il s'associe à des "subjectivèmes"¹ pour attribuer à l'assertion ainsi introduite un caractère modal de type déontique comme dans (*il faut, il convient de*), ou épistémique comme dans (*il semble, il est possible, etc.*). Le rôle que joue le *il* impersonnel dans la construction du point de vue dans l'article, semble ainsi pouvoir être décrit à partir des phénomènes de manifestation de la subjectivité et de la polyphonie qui caractérisent ses emplois.

[...], **il faut** tout naturellement avoir d'abord une idée toute aussi précise au sujet de ce sur quoi le système central travaille et opère donc cette complétion, i. e. sur ce que livre le système linguistique spécialisé. [Article n° 17, P : 39]

Là, **il convient** d'interroger d'autres données qui entrent dans le processus d'écriture. Recourir au rapport à l'écriture est, à notre sens, susceptible d'expliquer la réussite ou l'échec de l'acte d'écrire. [Article n° 11, P : 108]

Parce qu'**il semble** plus aisé pour une fille d'exprimer ses sentiments et de les exhiber que pour un garçon. [Article n° 11, P : 116]

Il semble donc qu'une stratégie d'enseignement dynamique contribuerait davantage à aiguïser l'attention des apprenants vers la réalisation d'une «bonne» production écrite [Article n° 15, P : 191]

Nous pouvons partir de la problématique suivante : existe-t-il des images qui appellent des pratiques langagières au sein desquelles **il est possible**, voire **nécessaire**, de prendre conscience du système linguistique ? [Article n° 06, P : 238]

Sur 464 *il* impersonnels, on relève un certain nombre de termes récurrents et significatifs quant à la construction du point de vue du locuteur dans ces tours impersonnels :

III.3.3.1. *En termes d'opposition des points de vue*

En termes d'opposition des points de vue, on relève des négations (50 tours impersonnels), et des marqueurs d'opposition (*mais, pourtant, cependant, toutefois*) (19 tours).

[...], **il ne s'agit pas** d'étudier un point de langue, pris au hasard, de façon exhaustive, seule la partie nécessaire, contenue dans le texte proposé en compréhension et tracée dans l'objectif est prise en compte afin de faire acquérir à l'élève l'emploi de la notion précise. [Article n° 03, P : 229]

Il ne faut pas perdre de vue que le texte est une opération de négociation à laquelle participent les partenaires du discours ... [Article n° 46, P : 23]

Une abréviation doit, en principe, être la plus courte et la plus transparente possible. **Mais, qu'en est-il ?**... [Article n° 44, P : 111]

¹ Catherine, KERBRAT- ORECCHION. Op. Cit

Dans la logique de la société du savoir, revient en particulier la conception d'une justice linguistique qui prévaudrait sur celle de l'hégémonie linguistique. **Pourtant**, il y a lieu de souligner que cette justice n'échappe pas au paradigme de... [Article n° 37, P : 28]

Cependant, il faut savoir que l'apprenant algérien est pris en charge par un enseignement essentiellement en langue arabe dès son accession à l'école. [Article n° 41, P : 100]

Toutefois, il fallait opérer des choix quant à la façon de s'y prendre pour réaliser une expérience scripturale différente dans un cadre scolaire régi par des textes officiels et programmes ministériels. [Article n° 11, P : 112]

III.3.3.2. *En termes d'inscription de la subjectivité du locuteur*

En termes d'inscription de la subjectivité du locuteur au moyen des marques personnelles comme (*me, nous*) (24).

En vue de vérifier l'exactitude des hypothèses de ma recherche, comme dans toute investigation visant la précision et l'objectivité, **il m'**a semblé d'une apparente utilité de procéder à une double enquête. [Article n° 11, P : 112]

Il nous suffit donc de montrer le lien entre l'écriture artistique et l'exercice de la fonction métalinguistique pour mettre en évidence les vertus didactiques de l'écriture littéraire. [Article n° 01, P : 186]

Il nous paraît donc essentiel de ne pas diriger une lecture par des commentaires qui en arrêtent le sens. [Article n° 01, P : 185]

Il nous faut aussi repérer les fonctions de l'image quand elle accompagne le texte. On peut la rencontrer en tant que référentiel du texte : c'est le cas des dessins qui accompagnent certaines entrées du dictionnaire, certaines petites annonces et qui peuvent avoir une fonction de séduction dite « appellative », c'est l'image en couverture d'un livre ou d'une revue. [Article n° 06, P : 237]

III.3.3.3. *En termes des adjectifs entrant dans les constructions attributives*

En termes des adjectifs entrant dans les constructions attributives du type *Il + être + Adjectif*, en particulier les axiologiques positifs ou négatifs (*intéressant, difficile, rare, inutile, important, utile, etc.*).

Il est évident que ce sont les groupes de jeunes concentrés notamment dans les milieux urbains qui sont en grande partie responsables de la dynamique en cours, une pratique linguistique courante voire quasi naturelle chez tous les Algériens, en général et les jeunes, en particulier. [Article n° 03, P : 231]

Il est facile de constater que plusieurs embûches empêchent de réussir une production écrite. [Article n° 11, P : 116]

Il est fort difficile de se départir de sa personnalité subjective afin d'endosser l'exigence institutionnelle de l'objectivité. C'est pourquoi il y a lieu d'encourager la réflexion linguistique dont le louable effort de compréhension préserve des dépassements mêmes [Article n° 37, P : 31]

Il n'est pas suffisant de se contenter de constater qu'il existe une relation transformationnelle entre deux phrases sans chercher à en déterminer la direction et par là la phrase source. [Article n° 42, P: 107]

III.3.3.4. En termes de nuances de l'assertion introduite par l'impersonnel

En termes de nuances de l'assertion introduite par l'impersonnel : des verbes épistémiques comme (*sembler*) très fréquent, dans (*il semble que* ou *semble t-il*) (26 occurrences), et les adjectifs épistémiques entrant dans les constructions impersonnelles attributives, en particulier *possible* (28 tours) et *vrai* (7 tours).

Il semble donc qu'une stratégie d'enseignement dynamique contribuerait davantage à aiguïser l'attention des apprenants vers la réalisation d'une «bonne» production écrite [Article n° 15, P : 103]

C'est, nous **semble-t-il**, une manière appropriée pour motiver le plaisir d'écrire sur soi. [Article n° 11, P : 115]

Comme ces variables culturelles sont apprises, on peut présumer qu'**il est possible** d'en apprendre d'autres, comme il est possible d'apprendre une autre langue. [Article n° 07, P : 22]

Il est vrai que pendant longtemps les faits supra segmentaux (l'accent, l'intonation, les pauses..) ont été, à tort, marginalisés, leur rôle se limitant à celui d'accessoire. [Article n° 08, P : 102]

Est-il vrai qu'aucun élément ne lui échappe? Désormais, des appareils très sophistiqués sont mis à la disposition des classes de langues dans les pays développés. [Article n° 20, P: 242]

III.3.3.5. En termes de renforcement de l'assertion

En termes de renforcement de l'assertion : les adjectifs entrant dans les constructions attributives et donnant un caractère déontique à l'assertion (*nécessaire, indispensable, obligatoire*), et l'adverbe *bien* (28 occurrences), le renforcement de l'assertion reposant avec ces adverbes sur le dédoublement énonciatif qu'ils introduisent.

[...], **il est nécessaire** de réfléchir à une réponse endogène face aux défis de la modernité et de la globalisation, en œuvrant en «amont» à une prise en charge intelligente et en mettant le monde du travail et de la formation en adéquation, seule politique qui soit en mesure de relever les défis . [Article n° 33, P : 47]

En raison du temps de réflexion accordé, **il est indispensable** d'apporter des solutions aux problèmes et exercices posés pour inciter l'apprenant à comparer et cerner le contenu et le contenant de son apprentissage. [Article n° 20, P : 245]

Or, **il est bien évident** que l'apprenant, seul, ne sait sélectionner dans le tas d'informations qu'il perçoit celles qui sont utiles, donc transférables. [Article n° 41, P : 57]

Enfin, **il est toujours possible et souhaitable**, avant de s'engager dans la rédaction d'un texte long, de multiplier les exercices d'entraînement ponctuels, afin d'acquérir une dextérité de base. [Article n° 01, P : 201]

Conclusion

Le recours à l'usage de l'impersonnel semble plus déontique et épistémique. C'est le procédé pour lequel optent communément les auteurs de la littérature des écrits scientifiques attestant que la matière doit jouir de l'objectivité la plus absolue.

Cependant, nous voyons donc clairement comment, en même temps que l'impersonnel manifeste un effacement énonciatif, les structures dans lesquelles *il* entre se caractérisent par une dimension subjective et polyphonique, où l'impersonnel joue un rôle argumentatif.

En définitive, il convient de reconnaître que le « *il* » impersonnel pris pour être neutre et apparemment reflétant l'objectivité la plus plausible, n'est en réalité qu'un trompe-l'œil qui ne tarde à dévoiler ses secrets. En effet, quand on l'examine profondément dans les syntagmes dans lesquels il est employé, on découvre clairement qu'il est empreint d'une subjectivité déguisée que les termes qui lui sont associés font aussitôt démasquer.

Nous venons de voir à travers l'analyse de ces tours impersonnels la complexité énonciative de l'article : à l'encontre de sa désignation, un tour « *impersonnel* », caractérisé par l'effacement de la personne énonciative se révèle le lieu privilégié de l'inscription d'une subjectivité modale, et montre ainsi comment l'assertion bénéficie de ces marques de subjectivité, de polyphonie et de l'effacement énonciatif qui lui confèrent un caractère universel.

Conclusion générale

Le présent travail est né d'une interrogation sur la subjectivité d'un discours censé être dépourvu de marques subjectives, là où la figure de l'auteur vient mettre en question cette conception selon laquelle ce dernier est objectif.

C'est donc l'image de l'auteur que nous avons traité dans cette recherche, en tenant compte de l'article scientifique, pris comme cadre d'étude, dont le point de départ en est une hypothèse descriptive, portant sur l'un des aspects les plus voyants de cette figure, à savoir le pronom impersonnel « *il* », classe morphosyntaxique sur laquelle nous avons particulièrement mis l'accent, et ceci en termes qualitatifs et quantitatifs de répartition et d'occurrence.

Ceci nous a permis de voir comment ce pronom se combine avec des marques de subjectivité à savoir les pronoms personnels, la modalité épistémique, la polyphonie et la négation.

Combinaisons importantes à prendre en considération dans l'interprétation des textes dans leur ensemble, afin de mettre en exergue les phénomènes d'énonciation représentés qui caractérisent le genre de l'article (manifestation de l'auteur dans le texte).

L'analyse de ces constructions en corpus, ainsi que leur description ont bien montré l'efficacité du pronom personnel « *il* » et le rôle qu'il peut acquérir dans les articles de recherche, en permettant à l'auteur de réaliser un équilibre entre un effacement énonciatif et une prise de charge personnelle.

Cette étude nous a affirmé aussi que la nature du pronom impersonnel « *il* », remarquablement biface, constitue une possibilité pour l'auteur de ne pas référer explicitement à lui-même ou à d'autres personnes, c'est un moyen pour lui d'éviter d'être trop direct et non-référent bien utile, permettant d'inclure des objets et d'évoquer des courants et des points de vue scientifiques, sans mentionner la source.

Il apparaît aussi que le pronom personnel « *il* » permet à l'auteur de manifester sa personne dans un genre qui se veut non-personnel, mais rédigé par des chercheurs qui doivent se manifester et même se positionner, ce qui fait de ce pronom le moyen le plus approprié au genre en question.

L'objectif visé à travers cette étude était donc d'entreprendre une étude linguistique de l'emploi du pronom impersonnel « *il* », en rapport avec les marqueurs de subjectivité. Sans pouvoir, pour autant, traiter tous les points d'interrogation que notre recherche peut provoquer.

Ce modeste travail, n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, vu ce vaste champ abordé qui débouche sur diverses perspectives et qui mène à de nombreuses discussions.

Il nous faudra peut être analyser un éventail plus large, pour voir dans quelle mesure les descriptions déjà observées sont significatives afin d'ouvrir de nombreuses voies interprétatives.

En effet, si nous avons examiné un phénomène caractérisant du genre de l'article, l'étude des autres aspects de ce genre nous paraît également importante, comme les paramètres configurationnels, structuraux, thématiques qui peuvent être appréhendés et approfondis dans d'autres études.

D'autres phénomènes de régulation linguistique, la construction dialogique, la polyphonie,.....sont des éléments que nous n'avons pas la possibilité de rendre compte ici, et qui peuvent fournir des hypothèses solides et constituer donc des objets d'un travail immense sur une dimension plus vaste, à savoir l'étude de la théorie des genres.

Références

bibliographiques

Ouvrages

1. ADAM, Jean-Michel. *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan, 1997.
2. ADAM, Jean-Michel. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan, 1999.
3. AGOSTINI, Francis. *Science en bibliothèque*. Cercle de la librairie. 1994.
4. BARRE, Martine. *La communication de la science*. In "Encyclopedia UNIVERSALIS". Edition. 1990, PP. 290-295.
5. BENICHOUX, Roger. *Pratique de la communication : comment écrire ? – comment dire ?* Gaston Lachurité. 1985.
6. BENSANCON, François. *Votre première publication : comment construire et exposer votre première publication : thèses, mémoires, articles, de médecine ou de biologie*. L'expansion Scientifique Française. 1992.
7. BENVENISTE, Émile. *Problème de linguistique générale. Tomes I et II*. Paris : Gallimard, 1974.
8. BLANCHE-BENVENISTE, Claire. « *Le double jeu du pronom « on »*. In : HADERMANN, P. VANN SLIJCKE, A et BERRÉ, M (éds). *La syntaxe raisonnée. Mélange de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Duculot. 2003. P. 43-56
9. CASSIN, Bernard. *Quelle langue pour la science*. La découverte. Paris. 1990.

10. CHARAUDAU, P. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette, 1992.
11. DE SAUSSURE, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Béjaïa : TALANTIKIT, 2002.
12. DEVILLAED, Joëlle. *La communication scientifique entre spécialistes : le cas de six revues de référence anglo-américaines en science économique*. Mirail, Toulouse I.1991.
13. DEVILLAED, Joëlle. Marco, Luc. *Ecrire et publier dans une revue scientifique, Les éditions d'Organisation*. Paris, 1993.
14. FLØTTUM, Kjersti. « *La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on* ». In : AUCHLIN, Antoine et al (éds). *Structure et discours*. Mélanges offerts à Eddy Roulet. Québec : éd. Nota bene ; 2004. P. 401-416.
15. GABLOT, Ginette. *Qu'est ce qu'un périodique scientifique ?* In "Bulletin de bibliothèques de France", n° 5.
16. GARDES-TAMINE, Joëlle et PELLZZA, Marie-Antoine. *La construction du texte. De la grammaire au style*. Paris : Armand Colin, 1998.
17. GRANGER, Gilles-Gaston. *La science et les sciences*. Paris : PUF, 1993.
18. GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. 28^e éd. Paris-Grenoble : Duculot, coll. Grevisse, 1969.
19. GUILLAUME, GUSTAVE. *Leçons de linguistique de Gustave GUILLAUME*. Série C. Québec : Presse de l'Université Laval, 1982.

20. HERIAU, M. *Le verbe impersonnel en français moderne*, 2 vols. Paris : Lille, 1980.
21. KERBRAT-ORRECHIONI, Catherine. *La conversation*. Paris : Seuil, 1996.
22. KERBRAT-ORRECHIONI, Catherine. *L'énonciation de la subjectivité dans la langage*. 4^e éd. Paris : Armand Colin, 1999.
23. LEEMAN-BOUIX, Danielle. *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*. Paris : Nathan, 1994.
24. LÉVY, Maurice. *Grammaire du français*. Paris : Ophrys, 2000.
25. MACCINIO, Charles. *Savoir écrire un livre...un rapport...un mémoire...de la pensée à l'écriture*. Lyon : Chronique Sociale.
26. MAINGUENEAU, Dominique. *Analyser les textes de communication*. Paris. Dunod, 1998.
27. MAINGUENEAU, Dominique. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Nathan, 1993.
28. SCHOTT-BOURGET, Véronique. *Approche de la linguistique*. Paris : Nathan, Coll. Cursus. 1994.
29. SIMONE, Eurin. MARTINE ? Balmet. *Pratiques du français scientifique : l'enseignement du français à des fins de communication scientifique*. Paris : Hachette. 1992.
30. VIGNER, Gérard. Lire : *Du texte au sens*. Paris : CLE international, 1979.
31. WACNER, R. *Essai de linguistique française*, Paris : Nathan, 1980.

Dictionnaires et encyclopédies numériques :

1. DUBOIS, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse-Bordas, 1999.
2. MAINGUENEAU, Dominique et CHARAUDEAU, Patrick. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, 2002.
3. MOUNIN, Georges. *Dictionnaire de la linguistique*. 4^e éd Paris : Quadrige/P.U.F, 2004.
4. *Encyclopédie Encarta*. Version 6 [CD-ROM]. 2006
5. *Encyclopédia Universalis*. V10 [CD-ROM]. 2005

Sites Web:

1. ANJE-MÜLLER, Gjesdal. « *Le pronom ON dans une perspective de la sémantique interprétative* » [En ligne]. Disponible sur :
<http://ruc.dk/isok/skriftserier/XVI-SRK-Pub/KFL04-Gjesdal/>
2. BARRY, Alpha Osmane. « *Les bases théoriques en analyse du discours* ». Chaire de recherche du Canada en mondialisation, Citoyenneté et démocratie [En ligne]. Disponible sur
[http://www.utas.edu.au/french/people/peeters/Nousonvoustu\(e\).pdf](http://www.utas.edu.au/french/people/peeters/Nousonvoustu(e).pdf)
3. BÜYÜKGÜZEL, Safinaz. « *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur* ». Synergie Turquie n° 4 Université Hacettepe (Ankara) – 2011. Disponible sur :
www.academia.edu/.../Modalite_et_subjectivite_regard_et_positionneme...
4. CHARRON, Jean et JACOB Loïc. « *Enonciation journalistique et subjectivité : Les marques du changement* ». Les études de communication publique, Université Laval [En ligne]. 1999.
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/90/15/PDF/AD/pdf>

5. *Dictionnaire académique de la langue française*. 9^{ème} édition. Version informatisée. Disponible sur :
<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

6. EVA, Thue Vold. « *Modalité épistémique et discours scientifique, une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et médecine* », université de Bergen 2008. Disponible sur :
[http:// ET Vold - 2008 - bora.uib.no](http://ET Vold - 2008 - bora.uib.no)

7. FLØTTUM, Kjersti. « *Les personnes dans le discours scientifiques : le cas du pronom on* ». Université de Bergen. 2006. [En ligne]. Disponible sur :
<http://ruc.dk/isok/skriftserier/XVI-SRK-Pub/KFL.KFL01-Floettum/>

8. GABROT, Ginette. « *Qu'est ce qu'un périodique scientifique?* ». In Bulletin de bibliothèque de France. 29. N°5 Disponible sur :
bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-05-0384-003

9. KYHENG, Rossitza. « *Hjelmslev et le concept de texte en linguistique* ». Texto [En ligne]. Septembre 2005, vol. X, n°3. Disponible sur :
<http://www.revue-texto.net/Inedits /Kyheng Hjelmslev.html>

10. LAURENCE, Bourguet, « *Les usages des revues scientifiques par les enseignants, chercheurs en lettres et sciences humaines et sociales : Quelles perspectives d'offre pour les bibliothèques universitaires ?* » [En ligne]. Disponible sur :
enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bourget.pdf

11. LAURENT, Michel. *Quand la communication scientifique empruntera les autoroutes de l'information* : In « Médecine/Science », n°10, 1994.
<http://aerg.Canberra.edu.au/Pub/aerg/edulertz.htm>.

12. MAINGUENEAU, Dominique. « *Les tendances françaises en analyse du discours* ». In : Université d'Osaka [En ligne]. 1998. Disponible sur :

13. MAINGUENEAU, Dominique. « *Stylistique et analyse du discours* ». Disponible sur : <http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/Stylistique Maingueneau.pdf>
14. MALRIEU, Denise. « *Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes* ». [En ligne], Juin 2003. Disponible sur : <http://infolang.uparis10.fr/modyco/textes/malrieu/DMGenrestempspersonnes03.pdf>
15. MOHAMED Ben Romdane. « *Caractéristiques des publications scientifiques en Agronomie* ». Mémoire de DEA. En science de l'information et de la communication. Université. Lumière- Lyon 2. 1995-1996. www.enssib.fr/.../1394-caracterisation-des-publications-scientifiques-en-agr.
16. Qualité de la communication. « *Respecter les caractéristiques du discours scientifique* ». Centre d'aide en français – langue et rédaction scientifique HEC Montréal [En ligne]. Année universitaire 2005 – 2006. Disponible sur : [http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours scientifique.doc](http://neumann.hec.ca/pages/gilles.capoross/Respecterdiscours%20scientifique.doc)
17. RABATEL, Alain. « *La valeur de on pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées* » [En ligne]. Disponible sur : <http://www.cairn.info/loadpdf.php?IDREVUE=TL&IDNUMPUBLIE=TL046&IDARTICLE=TL0460049>
18. RAFIKA, Yahia. « *Présence de l'auteur dans l'article de revue scientifique, université de Batna.* » Disponible sur : <http://gerflint.eu/publications/synergies-des-pays/synergies-algerie.html>
19. RASTIER, François. « *Éléments de la théorie des genres* ». Texte. [En ligne]. Juin 2001. Disponible sur : <http://revuetexto.net/Indits/Malrieu Rastier/MalrieuRastier Genres1.html>
20. RASTIER, François et MALRIEU, Denise. « *Genres et variation morphosyntaxique* ». Texte [En ligne]. Juin 2002. Disponible sur :

<http://www.revue-texto/Inedits/Rastier:RastierAcces.htm>

21. REBOUL, Anne et MOESCHLER, Jacques. « *Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours ?* ». [En ligne]. Juin 1996. Disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/90/15/PDF/AD.pdf>
22. RINK, Fanny. « *Écrire au nom de la science et de sa discipline : Les figures de l'auteur dans l'article en sciences humaines* ». Laboratoire LIDILEM, université Grenoble III, [En ligne]. Disponible sur : <http://laseldi/univfcomte.fr/archives/colloques/sciencesécriture/documents/preacts/Rinck.pdf>
23. VÉRONIQUE, Daniel. « *Enjeux des acquisitions grammaticales et discursives en langue étrangère : Présentation éditoriale* ». Marge linguistique, [En ligne]. Disponible sur : [http://www.revue-texto.net/marges/Documents%20Site%2000ml112002%20présentation%20f/00 ml112002 présentation f.pdf](http://www.revue-texto.net/marges/Documents%20Site%2000ml112002%20présentation%20f/00%20ml112002%20présentation%20f.pdf)
24. ZOHAR, Livnat. « *Rhétorique de l'objectivité et présence de l'auteur dans l'écriture en sciences sociales « le cas de l'hébreu, département de langue hébraïque* », université Bar Ilan, Ramat Gan. 2006. Disponible sur : [Z Livnat - Questions de communication, 2006 – questions de communication. revues. ...](#)

Thèses électroniques :

01. BEN ABDELLAH, Nabil. *Formation des opérations cognitives et pratiques en œuvre dans une opération de description et de recherche de documents textuels : vers un système documentaire évolué*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, université Claude Bernard Lyon-1. 1996. [En ligne]. Disponible sur : [NB Abdallah, S LAINE-CRUZEL- Mémoire de DEA sciences de l'...,1993 enssibal.enssib.fr](#)
02. FANNY, Rinck. *L'article de recherche en sciences du langage et en lettres. Figures de l'auteur et identité disciplinaire du genre*. Thèse de doctorat, université Grenoble 3. 2006. [En ligne]. Disponible sur : [F Rinck - 2006 - theses.fr](#)
03. POUDAT, Céline. *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*. Thèse de doctorat –

Université d'Orléans, 2006. [En ligne]. Disponible sur :
<http://www.revue-texto.net/Corpus/publications/Poudat/etude.html>

- 04.** ROITMAN, Malin. *Polyphonie argumentative. Étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde*. Thèse de doctorat – Université de Stockholm, 2006. [En ligne]. Disponible sur :
<http://www.diva.portal.org/diva/getDocument?urnnbnsesudiva-1053-2fulltext.pdf>

ANNEXES

I. ANNEXE 1

Les articles de Synergie Algérie

Les articles sont disponibles sur :

<http://gerflint.eu/publications/synergies-des-pays/synergies-algerie.html>

1. Les articles de la science de l'éducation

- 1. Article n°1 - 2007 pp. 181-216**
- 2. Article n° 5 - 2009 pp. 55-63**
- 3. Article n° 9 - 2010 pp. 227-235**
- 4. Article n° 5 - 2009 pp. 47-53**
- 5. Article n° 4 - 2009 pp. 265-272**
- 6. Article n°1 - 2007 pp. 235-240**
- 7. Article n° 8 - 2009 pp. 15-23**
- 8. Article n° 5 - 2009 pp. 101-108**
- 9. Article n° 5 - 2009 pp. 65-71**
- 10. Article n° 2 - 2008 pp. 57-63**
- 11. Article n° 11 - 2010 pp. 107-120**
- 12. Article n° 4 - 2009 pp. 197-207**
- 13. Article n° 9 - 2010 pp. 67-73**
- 14. Article n° 11 - 2010 pp. 95-105**
- 15. Article n° 9 - 2010 pp. 191-200**
- 16. Article n° 9 - 2010 pp. 179-188**
- 17. Article n° 8 - 2009 pp**
- 18. Article n° 8 - 2009 pp. 63-75**
- 19. Article n° 9 - 2010 pp. 13-26**
- 20. Article n°1 - 2007 pp. 241-250**

2. Les articles de la sociolinguistique

- 21. Article n° 5 2009 PP. 191-198**
- 22. Article n° 2 - 2008 pp. 29-34**
- 23. Article n° 2 - 2008 pp. 17-28**
- 24. Article n° 8 - 2009 pp. 169-177**
- 25. Article n° 11 - 2010 pp. 199-207**
- 26. Article n° 8 - 2009 pp. 25-32**
- 27. Article n° 4 - 2009 pp. 209-216**
- 28. Article n° 6 - 2009 pp. 109-116**
- 29. Article n° 8 - 2009 pp. 107-113**
- 30. Article n° 4 - 2009 pp. 69-81**
- 31. Article n° 11 - 2010 pp. 13-19**
- 32. Article n° 6- 2009 PP. 87- 95**
- 33. Article n° 1 - 2007 pp. 41-47**
- 34. Article n° 6- 2009 pp. 29-40**
- 35. Article n° 9 - 2010 pp. 95-107**
- 36. Article n° 4 - 2009 pp. 255-263**
- 37. Article n° 4 - 2009 pp. 27- 33**
- 38. Article n° 9 - 2010 pp. 45-52**
- 39. Article n° 9 - 2010 pp. 201-210**
- 40. Article n° 9 - 2010 pp. 221-225**

3. Les articles de la linguistique

- 41. Article n° 4 - 2009 pp. 99-104**
- 42. Article n° 4 - 2009 pp. 105-114**
- 43. Article n° 8 - 2009 pp. 45-52**
- 44. Article n° 5 - 2009 pp. 111-117**
- 45. Article n° 11 - 2010 pp. 75-83**
- 46. Article n° 11 - 2010 pp. 21-29**

47. Article n° 11 - 2010 pp. 41-48

48. Article n° 11 - 2010 pp. 49-58

49. Article n° 11 - 2010 pp. 31-40

50. Article n° 6 - 2009 pp. 51-59

II. ANNEXE 2

Les schémas

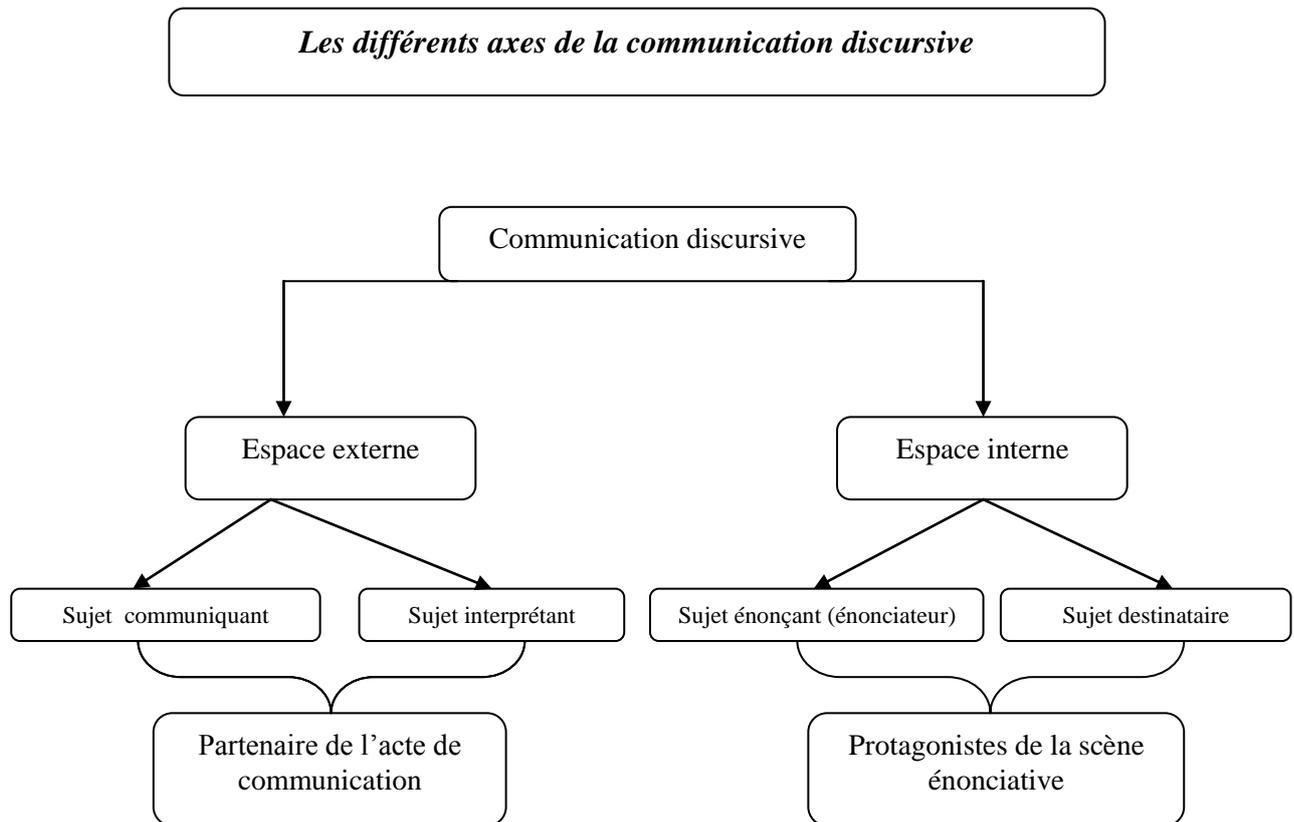


Schéma n° 1

Schéma proposé par *Patrick CHARAUDEAU*

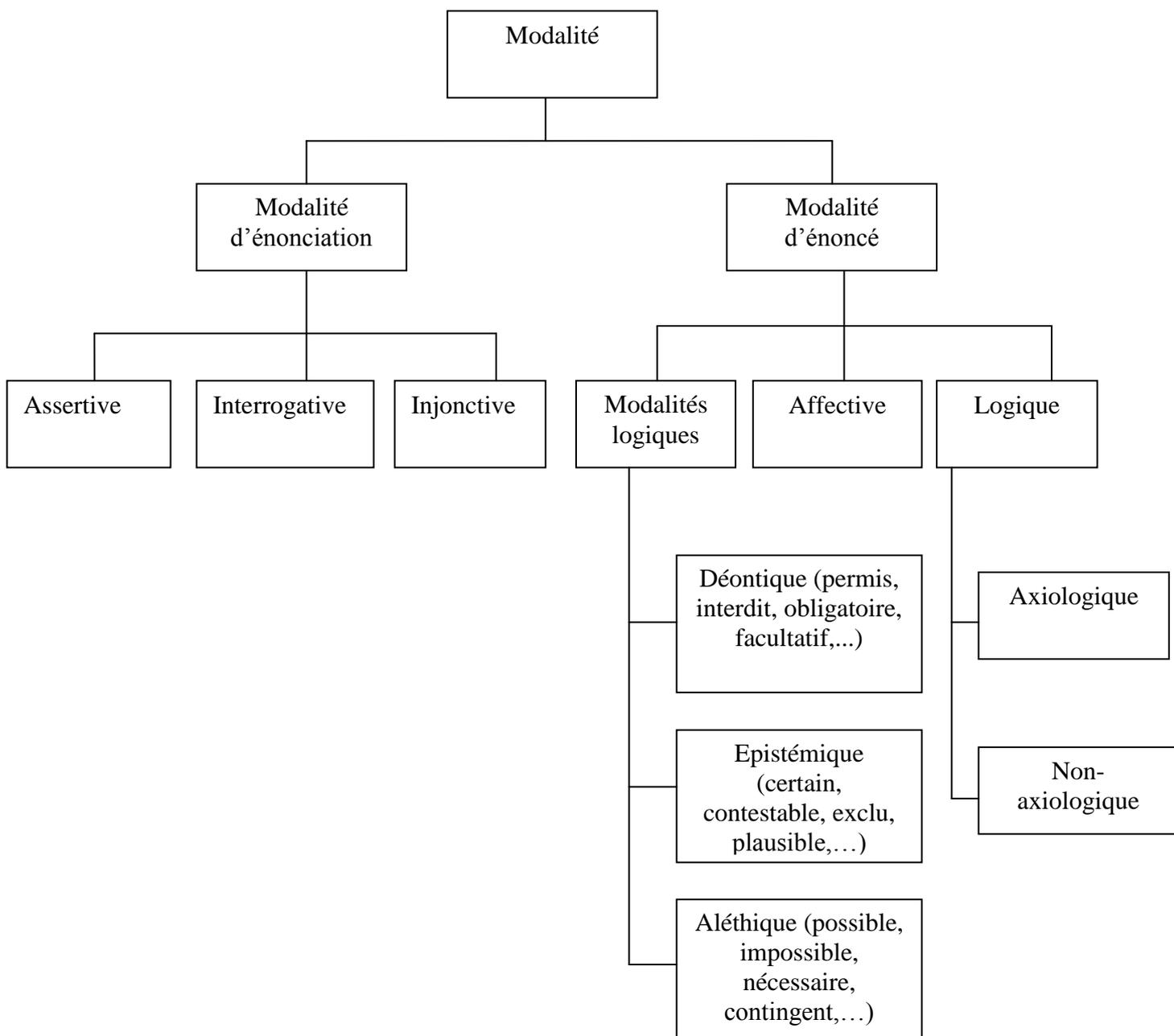


Schéma n ° 2

Les différents types de modalités :

Tableau proposé par *DARRAULT* et *MENIER*

Typologie du discours scientifique

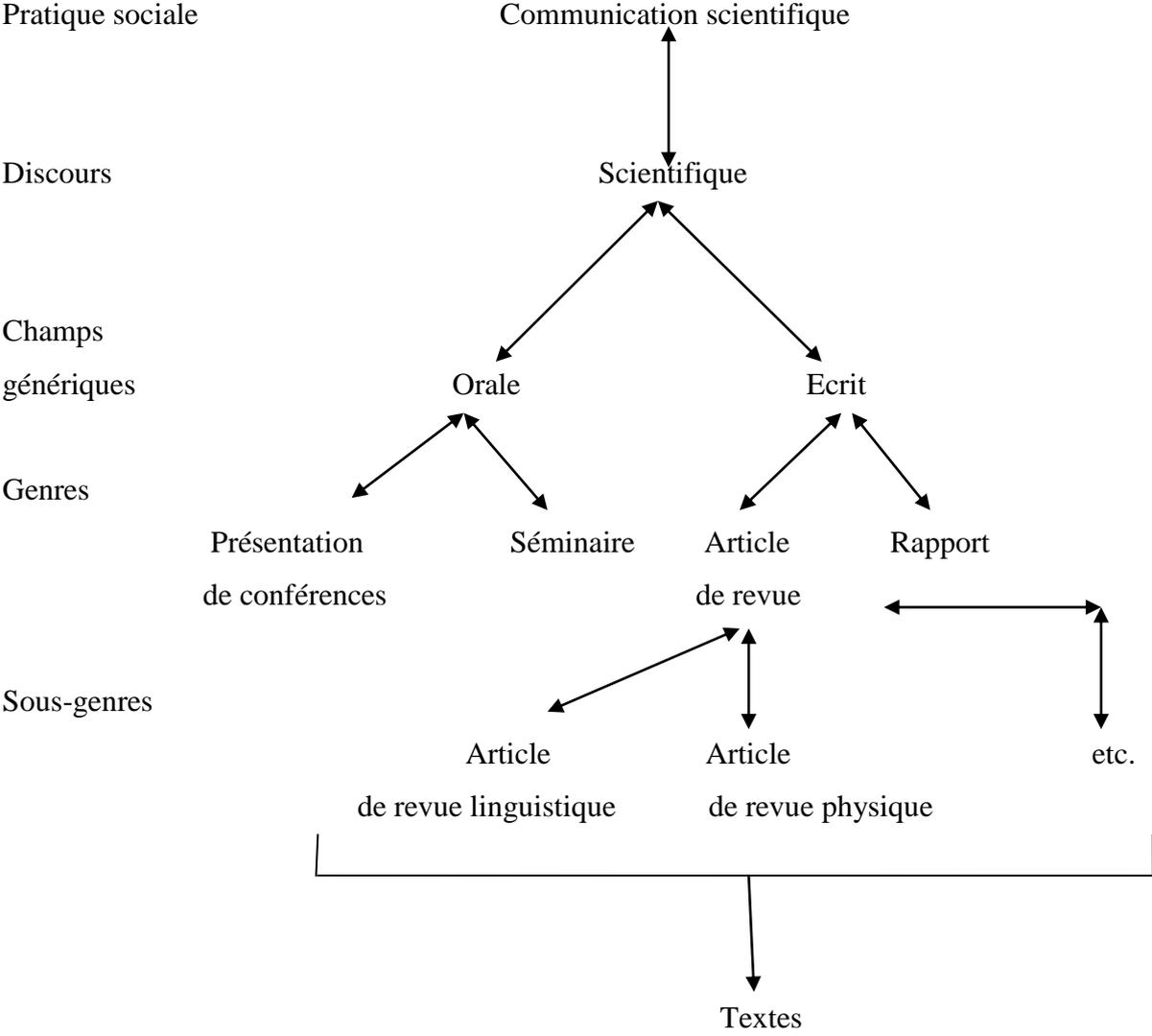


Schéma n° 3

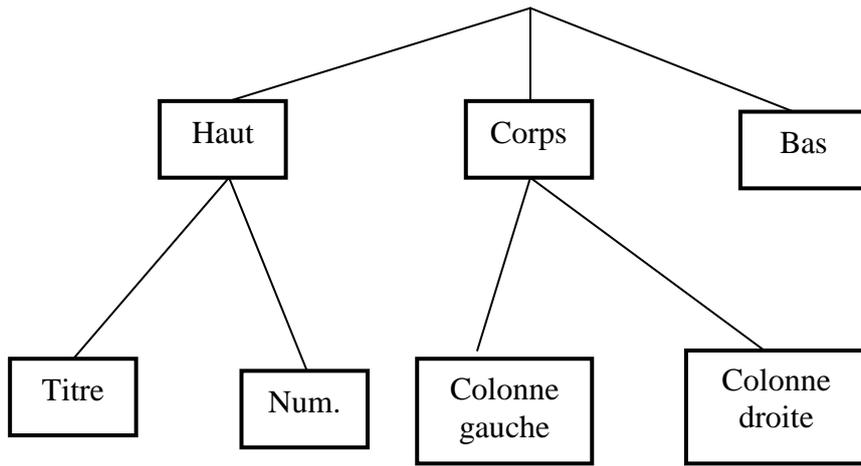


Schéma 4 : structure physique d'une page de document.